



Appui aux activités nationales de REDD+ : cadre du Programme global 2011-2015 Plan d'action et révision budgétaire 2015

DOUZIÈME RÉUNION DU CONSEIL
D'ORIENTATION DU PROGRAMME
ONU-REDD

7-9 juillet 2014
Lima, Pérou

Conformément à la décision du Conseil d'orientation, le présent document ne sera pas imprimé afin de réduire au minimum l'incidence des processus du Programme ONU-REDD sur l'environnement et de contribuer à leur neutralité climatique. Les documents de la réunion du Programme ONU-REDD sont disponibles sur Internet à l'adresse : www.unredd.net ou www.un-redd.org.

DOCUMENT DU PROGRAMME ONU-REDD

Révision budgétaire (juillet 2014)

Intitulé du Programme : **Programme ONU-REDD – Appui aux activités nationales de REDD+ : Cadre du Programme global 2011-2015 (AAN)**

Résultat(s) du Programme : **la présente révision budgétaire porte sur les résultats 1 à 8 de l'AAN et les réalisations qui s'y rattachent.**

Durée du Programme : 4,5 ans

Dates de début/fin prévues :
1^{er} juillet 2011 / 31 décembre 2015

Option(s) de gestion des fonds : canalisée

Gestionnaire/agent administratif : PNUD
(selon le cas / le cas échéant)

Sources de financement du budget : Fonds du Programme ONU-REDD

Répartition des fonds :
FAO : 8 361 631 dollars É.-U.
PNUD : 8 742 648 dollars É.-U.
PNUE : 7 328 664 dollars É.-U.

Total estimatif de la révision budgétaire :
24 432 943 dollars É.-U.*

dont :

1. Budget financé : 24 432 943 dollars É.-U.
2. Budget non financé : -----

Allocation budgétaire approuvée par le Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD
14 octobre 2011 :

19 995 981 dollars É.-U. **

Allocation budgétaire approuvée par le Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD 25 juin 2012 :
1 440 565 dollars É.-U.

Allocation budgétaire approuvée par le Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD,
27 octobre 2012 : 47 578 767 dollars É.-U.***

Allocation budgétaire approuvée par le Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD, 26-
27 juin 2013 :

4 380 000 dollars É.-U.

Allocation budgétaire approuvée par le Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD, 8-
10 décembre 2013 :

24 725 978 dollars É.-U.

Total du budget révisé : 122 554 234 dollars É.-U.

* Le budget total estimé comprend les coûts du Programme et les coûts d'appui indirects.

** 24 185 981 dollars É.-U. ont été approuvés par le Conseil d'orientation, dont 4 190 000 dollars É.-U. ont été reportés à 2013.

***Au titre du montant approuvé, 613 695 dollars É.-U. ont été directement octroyés au PNUE par le gouvernement espagnol.

1. INTRODUCTION

Le Plan d'action et révision budgétaire 2015 lié à l'appui aux activités nationales de REDD+ : cadre du Programme global 2011-2015 (AAN) du Programme ONU-REDD a pour but de veiller à ce que les agences collaborant au Programme ONU-REDD continuent d'appuyer les progrès des pays partenaires du Programme en vue d'être prêts à la REDD+. Le budget de 24 432 943 dollars É.-U. couvrira les fonctions d'appui essentielles et l'appui spécifique aux pays dans le cadre de la modalité d'AAN, ainsi que la poursuite en 2015 des services fournis par le secrétariat du Programme ONU-REDD. Le plan de travail et la révision budgétaire de l'AAN pour 2015 sont à présent présentés à l'approbation du Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD lors de sa douzième réunion, du 7 au 9 juillet 2014, à Lima (Pérou). Ce document s'accompagne d'une matrice de réponse indiquant la manière dont les observations du Conseil d'orientation ont été prises en compte, conformément à la décision 6 adoptée par le Conseil lors de sa onzième réunion.

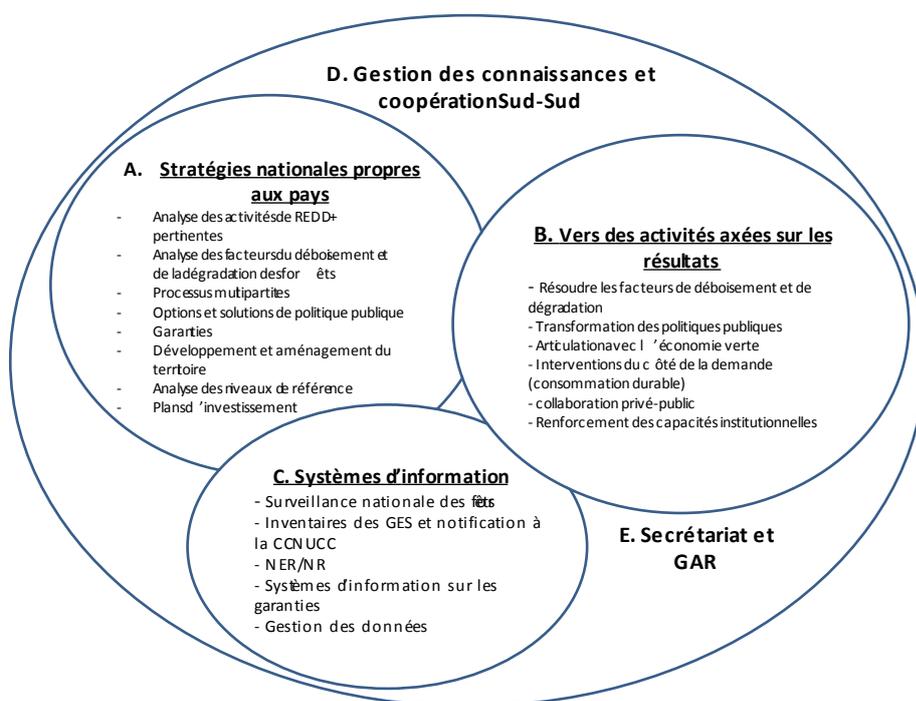
Le plan de travail et la révision budgétaire de l'AAN pour 2015 prennent leur source dans les enseignements tirés de la mise en œuvre des modalités d'AAN et d'appui aux Programmes nationaux du Programme ONU-REDD, ainsi que des demandes d'appui ciblé ; ils sont en outre régis par le *Cadre de Varsovie pour la REDD+*, adopté lors de la COP19 de la CCNUCC. L'accord entérine la date de 2015 comme une phase de transition pour le Programme ONU-REDD ; l'année 2015 correspond en effet à la fin de la stratégie 2011-2015 du Programme ONU-REDD, à la durée actuelle de l'AAN et à la charnière avec la future stratégie post-2015. Le plan de travail et la révision budgétaire de l'AAN pour 2015 sont ainsi en adéquation avec le document cadre de l'AAN 2011-2015 ; tout en tirant parti des succès dégagés pendant cinq ans dans le cadre des efforts de préparation à la REDD+, cette démarche est également tournée vers l'avenir et tient compte de l'évolution du paysage de la REDD+.

Depuis quelques années, le Programme ONU-REDD œuvre de manière de plus en plus coopérative et complémentaire avec d'autres initiatives au niveau des pays. En parallèle, on constate une hausse des demandes d'appui ciblé, lequel met à profit les orientations et les approches du Programme afin de mieux cerner, harmoniser, coordonner et mettre en œuvre la qualité technique des activités nationales de REDD+, de même que les activités appuyées par d'autres initiatives. À cet égard, l'AAN est un outil précieux en ce qu'il permet aux pays de progresser vers des phases ultérieures de la REDD+ et de satisfaire les exigences d'une multiplicité d'initiatives, de donateurs et d'organisations dans le domaine de la REDD+ de manière coordonnée et dans le respect des décisions et des orientations de la CCNUCC. C'est pour ces raisons que le plan de travail et la révision budgétaire de l'AAN pour 2015 prévoient aussi des aménagements permettant de renforcer la démarche d'exécution coordonnée qui prévaut dans l'appui aux préparatifs de la REDD+.

La vocation du plan de travail et de la révision budgétaire de l'AAN pour 2015 est de fournir un appui aux éléments fondamentaux de la préparation à la REDD+, tels qu'ils sont représentés dans le schéma ci-dessous.

Comme l'illustre ce schéma, le plan de travail et la révision budgétaire de l'AAN pour 2015 ont pour objet d'aider les pays à se doter des capacités requises pour satisfaire le système de primes aux résultats de la REDD+ envisagé dans le cadre la CCNUCC, tout en veillant à ce que le Programme ONU-REDD soit en mesure de fournir cet appui et d'exploiter les connaissances tirées de l'expérience de la REDD+. Pour l'essentiel, le plan de travail et la révision budgétaire de l'AAN pour 2015 ont été formulés à la lumière des premières réflexions menées sur les moyens de mieux aider les pays à accéder à la phase de la REDD+ axée sur les résultats, en tenant compte des derniers événements survenus dans la CCNUCC, de l'évolution du paysage de la REDD+ et de la multiplication des acteurs et des pays à divers stades de développement. Le budget présenté est ainsi un budget minimum, étant entendu qu'aucune prorogation des travaux n'est prévue dans la mesure où il s'agit

d'une période de transition, que les résultats de l'évaluation du Programme ONU-REDD ne seront pas disponibles en temps voulu pour y être intégrés¹, et que l'élaboration d'une stratégie pour le Programme ONU-REDD est en cours.



En résumé, la proposition de plan de travail et de budget d'AAN pour 2015 a pour vocation de :

- 1) Maintenir les fonctions opérationnelles de l'AAN consistant à mener à bien les travaux normatifs à l'appui des pays ;
- 2) Fournir un appui ciblé en fonction des ressources disponibles et sur demande des pays, et concevoir l'appui sur mesure en fonction des besoins spécifiques et du contexte des pays ;
- 3) Approvisionner la plateforme de gestion des connaissances du Programme en mettant à profit les enseignements et la coopération Sud-Sud ;
- 4) Susciter d'autres perspectives de programmes conjoints entre les organismes et avec les initiatives analogues ;
- 5) Continuer de dispenser des services de secrétariat, et satisfaire notamment aux demandes du Conseil d'orientation ; et
- 6) S'employer en priorité à mettre en œuvre les Accords de Cancún, et toutes les mesures d'application ultérieures par la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), telles que le Cadre de Varsovie pour la REDD+ adopté par les Parties à la CCNUCC.

¹ Conformément à la décision susmentionnée, la présente révision devait être diffusée au Conseil d'orientation le 20 mai, peu après réception du projet de rapport d'évaluation du Programme ONU-REDD. Faute de temps, les résultats de l'évaluation n'ont donc pas pu être intégrés. Ils seront pris en compte à mesure que les responsables élaborent une réponse et ce, afin de préciser et d'améliorer, le cas échéant, l'exécution des Programmes en 2015. Les résultats de l'évaluation éclaireront également la future stratégie.

2. HISTORIQUE

Une situation financière propice en 2013 a permis au Programme ONU-REDD d'inviter davantage de pays à présenter des Programmes nationaux et d'élargir plusieurs domaines d'activité de l'AAN, et notamment d'accroître le financement de l'appui spécifique aux pays (appui ciblé et adossement). Grâce à ce renforcement, la modalité de l'AAN a grandement contribué à atteindre le niveau d'ambition proposé dans la [stratégie 2011-2015 du Programme ONU-REDD](#), aussi bien par le nombre de pays bénéficiant d'un soutien que par les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la REDD+. Les fonds supplémentaires disponibles en 2014 ont également rendu possibles de nouvelles initiatives, comme l'Académie pour la REDD+ et une aide au renforcement de l'appui ciblé et des évaluations des besoins des pays.

Les pays progressent dans leurs efforts nationaux de REDD+ et le Programme, en mai 2014, rassemble 51 pays partenaires à différentes étapes de mise en œuvre de la REDD+. Il existe à présent 18 Programmes nationaux, dont cinq ont achevé leur première phase. Les demandes d'appui spécifique aux pays (dans le cadre de l'AAN) ont augmenté ; en mai 2014, l'appui ciblé a été approuvé pour 29 pays moyennant un montant total de 6,8 millions de dollars É.-U. (figures 1 et 2).

L'appui du Programme ONU-REDD aux pays, dispensé en collaboration avec d'autres initiatives pour la REDD+ (FCPF, Programme d'investissement pour la forêt [FIP] et coopération bilatérale), a contribué à résoudre certains aspects cruciaux de la REDD+ et à mettre en œuvre les accords de Cancún et d'autres dispositions de la CCNUCC, tout en tenant compte des contextes locaux et en s'y adaptant. Les bases jetées grâce à l'AAN approuvé en 2011 par le Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD a constitué un socle solide à partir duquel le nombre de pays appuyés dans le cadre des Programmes nationaux et grâce à l'appui spécifique aux pays n'a cessé de croître. Les méthodologies, approches et orientations élaborées grâce à l'AAN et grâce à un engagement actif aux niveaux national, régional et mondial ont permis aux pays partenaires du Programme ONU-REDD de progresser vers la REDD+ dans le respect des bonnes pratiques et en tenant compte des circonstances nationales. À mesure que les pays se rapprochent du lancement des activités de démonstration, la combinaison inédite de deux modalités d'appui du Programme ONU-REDD, les fonctions d'appui international et l'appui spécifique aux pays, revêt une importance de plus en plus évidente. Dispensé sous forme d'un éventail de modalités d'exécution à des niveaux multiples et de façon complémentaire, cet appui permet de dégager de solides connaissances sur la REDD+ tout en conduisant les pays à répondre à des besoins spécifiques dans l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies nationales de REDD+. L'AAN et les Programmes nationaux sont de plus en plus étroitement liés, conséquence des modalités d'adossement et d'appui ciblé, et font la spécificité de l'approche adoptée par le Programme ONU-REDD pour accompagner les préparatifs de la REDD+.

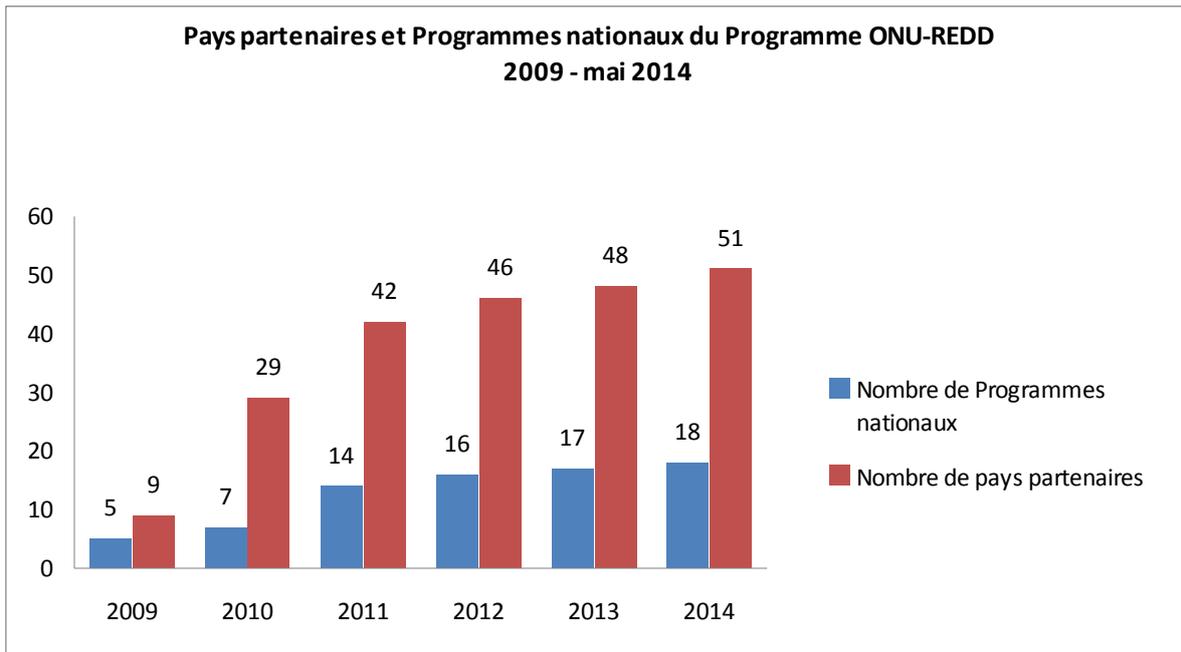


Figure 1. Nombre de pays partenaires du Programme ONU-REDD et nombre des pays dotés de Programmes nationaux entre 2009 et mai 2014.

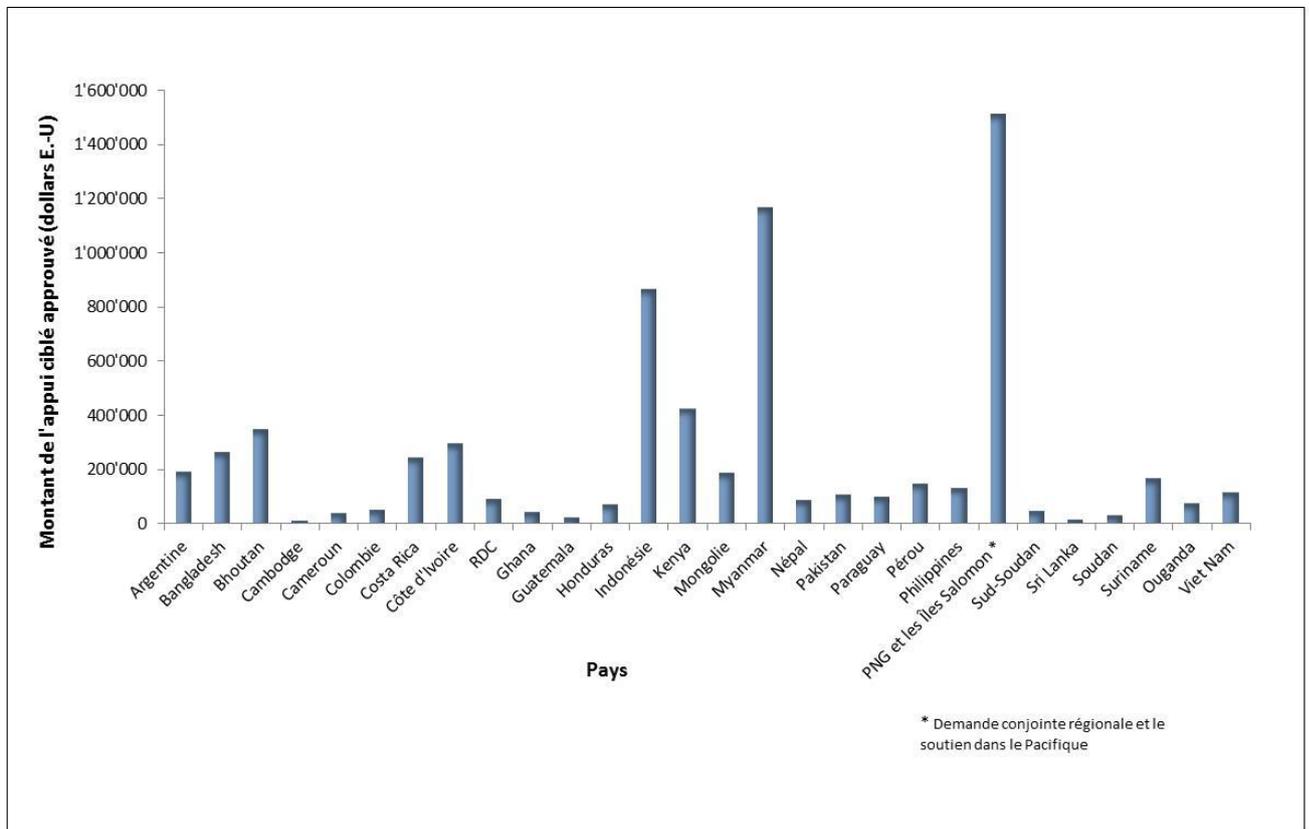


Figure 2. Pays partenaires du Programme ONU-REDD ayant reçu un appui ciblé (appui spécifique aux pays dans le cadre de l'AAN) et montant approuvé par pays en mai 2014, y compris plusieurs montants par pays.

En 2013, il convient de souligner les résultats et progrès obtenus dans le cadre de l'AAN :

- Des progrès significatifs sur les systèmes nationaux de suivi forestier dans les pays (SNSF) et sur le MRV grâce à un partage accru des connaissances et des capacités techniques, par exemple sous forme de formations sur plusieurs aspects des SNSF et de diffusion des outils (par ex. GlobAllomeTree), de manuels, d'autres supports et d'efforts de coopération Sud-Sud ;
- Une aide à l'établissement d'une gouvernance crédible et inclusive a été dispensée à plus de 36 pays. Grâce à un appui spécialement adapté à leurs priorités nationales et aux procédures d'élaboration des stratégies nationales de REDD+, les pays ont mis à profit les données dégagées dans le cadre des évaluations participatives de la gouvernance (EPG) pour établir un classement prioritaire des questions spécifiques de gouvernance ; ils ont entrepris l'élaboration de feuilles de routes et stratégies nationales de REDD+ en associant toutes les parties concernées ; promu une meilleure compréhension des considérations foncières pour la REDD+ ; réalisé une étude des disparités liées aux sexes ; précisé les cadres législatifs ; mis à profit les éléments de transparence et de responsabilité pour guider le processus stratégique ; élaboré des systèmes de gestion des fonds ; et/ou envisagé les solutions de partage équitable des avantages ;
- La participation des populations autochtones et de la société civile aux mécanismes et plateformes de REDD+ a été renforcée dans 15 pays partenaires, et plus de 2 900 parties prenantes au niveau des pays, représentant des organisations des populations autochtones et de la société civile (OSC) de 22 pays, ont été informées des enjeux de la REDD+ ;
- Le Programme ayant été pour la première fois confronté à une réclamation, laquelle était suscitée par le Programme national du Panama, de précieux enseignements ont été tirés et le processus de réponse est en cours d'opérationnalisation, le Programme souhaitant pouvoir réagir effectivement et de façon responsable à d'éventuelles situations analogues.
- Des recommandations et des éclaircissements sur l'élaboration des démarches nationales d'application des garanties et sur l'emploi des outils et documents d'orientation pertinents ont été fournis dans le cadre du [Cadre d'appui du Programme ONU- REDD pour l'élaboration d'approches nationales en matière de garanties](#), du Programme, lequel a été mis à la disposition de toutes les parties prenantes.
- Un groupe mondial d'experts a été réuni afin d'évaluer les corrélations entre la REDD+ et l'économie verte. Le rapport qui en découle, intitulé "Renforcer le capital naturel : comment la REDD+ peut soutenir une économie verte", a été téléchargé 6 000 fois ces quatre derniers mois.
- Plusieurs pays, dont l'Indonésie, ont avancé dans leur transition vers une économie verte, comme en attestent les stratégies assorties d'options d'investissement axées sur les avantages multiples. La base de connaissances mondiale sur la REDD+ dans une économie verte s'est étoffée en 2013 grâce à plusieurs manifestations d'échange de connaissances et d'informations.
- Les pays ont progressé en matière d'engagement du secteur privé en identifiant les acteurs du secteur privé concernés par la mise en œuvre de la REDD+.
- Les expériences fructueuses, les enseignements et les approches innovantes sont demeurées systématiquement disponibles ; preuve a été encore faite que le partage d'information était indispensable pour que la REDD+ soit placée sous le parrainage des pays.

Ci-dessus sont évoqués quelques exemples des incidences de l'AAN en 2013. Le rapport annuel 2013 du Programme ONU-REDD et l'annexe sur l'AAN répertorient tout l'éventail des succès obtenus et comprennent quelques récits illustrant la mise en œuvre, l'exécution financière, les défis et les occasions de les surmonter, les enseignements et les questions stratégiques à prendre en compte à l'avenir.

La capacité de l'AAN et du Programme dans son ensemble à s'adapter aux besoins nouveaux et émergents des parties prenantes et aux circonstances et changements dans l'agenda mondial de la REDD+, est déterminante pour aider les pays dans leur progression vers la REDD+ en 2015 et au-delà. La prise en compte des succès et des leçons engrangés dans le cadre de l'actuelle stratégie du Programme 2011-2015 et dans celui du cadre 2011-2015 de l'AAN constitue le socle de la planification pour 2015, année de transition vers l'après 2015 du Programme ONU-REDD.

3. PROPOSITION DE PLAN DE TRAVAIL ET DE RÉVISION BUDGÉTAIRE DE L'AAN POUR 2015

L'AAN continuera d'exploiter sa capacité à accompagner les préparatifs de REDD+ par les pays, grâce à sa modalité d'appui technique à divers niveaux (national, régional, mondial), de l'approche multipartite, de l'appui ciblé et du renforcement des capacités, par la satisfaction des besoins spécifiques, la collaboration Sud-Sud, le partage d'informations, etc, en vue de mettre en œuvre des activités constituant des points d'entrée stratégiques pour une application immédiate, et dont l'ensemble représente une structure holistique apte à favoriser les processus de préparation de la REDD+ dans les pays. La présente révision pour 2015 propose de conserver la plupart des réalisations au titre de tous les domaines d'activité, lesquelles sont évaluées à l'aune des éléments fondamentaux de la préparation afin d'amener la REDD+ à produire ses effets ; elle est assortie d'un budget minimum susceptible de financer l'infrastructure technique et la continuité des prestations du Programme. La collaboration interinstitution sur le plan des résultats et la programmation conjointe demeurent au cœur de la révision. Celle-ci traduit une réduction des activités et des ambitions en comparaison de la situation de financement de 2014, tout en permettant néanmoins d'assurer un appui à un nombre croissant de pays partenaires et de nouveaux Programmes nationaux (jusqu'à six nouveaux seront préparés ou débiteront en 2015). Le plan de travail et la révision budgétaire détaillés en **annexe 1** précisent les activités indicatives et les allocations budgétaires nécessaires, réparties par résultat et par réalisation.

Résultat 1. Les pays REDD+ disposent des systèmes et des capacités nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre de la MRV et du suivi.

Le champ du résultat 1 et les activités envisagées à ce titre ont été révisés, en tenant compte des principales considérations suivantes :

- (1) répondre aux demandes des pays et de l'urgence des mesures à prendre en vertu des décisions adoptées à Varsovie en ce qui concerne les dispositions sur les niveaux d'émissions de référence des forêts et les niveaux de référence pour les forêts (NERF/NRF) (nouvelle réalisation), les SNSF et la MRV ;
- (2) la nécessité d'aider les pays à se doter dans les plus brefs délais de SNSF et de systèmes de MRV adaptés, durables et susceptibles d'être améliorés, et pouvant constituer un contexte/cadre pour la MRV des activités de démonstration ; et
- (3) la nécessité de mettre plus clairement en valeur le recentrage du Programme sur l'appui apporté aux pays de REDD+, afin de leur permettre d'être plus réactifs aux décisions de la CCNUCC concernant, en particulier le Cadre de Varsovie. Cette démarche est indispensable pour que les activités axées sur les résultats soient reconnues et susceptibles de bénéficier des financements axés sur les résultats ; or, la mise en place des éléments fondamentaux des accords de Cancún sont la condition préalable de cet objectif. La conception des SNSF peut également contribuer à satisfaire les besoins en information exprimés par tel ou tel pays.

Bien que l'appui à la MRV ait bien avancé, comme en atteste le rapport d'évaluation du Programme ONU-REDD dans sa première ébauche, certains éléments essentiels, tels que l'appui à la construction des NR/NER, n'ont pu progresser de manière substantielle jusque récemment, la disponibilité des informations ayant été améliorée par les pays, et la CCNUCC ayant fourni davantage de consignes. Des orientations précises ayant été formulées par la CCNUCC à Varsovie fin 2013 concernant les procédures de soumission et d'examen des NR/NER, et l'expérience s'étant étoffée à mesure que l'appui était dispensé aux pays et que nombre d'entre eux ont progressé vers les activités de démonstration (phase II) aux niveaux infranationaux, il est apparu urgent d'aider les pays dans leurs processus d'édification de niveaux de référence. Cette aide doit prendre en compte l'avancement de chaque pays dans la création de systèmes de SNSF et de MRV, ainsi que : (1) leur implication

respective dans les activités de démonstration et la nécessité de les assortir de NR ; (2) l'échelle nationale ciblée au bout du compte ; (3) les exigences posées par la CCNUCC en matière de soumission ; et (4) le processus d'examen envisagé. C'est pour cette raison qu'une nouvelle réalisation (1.3) a été ajoutée, "Appuyer la préparation de niveaux d'émissions de référence des forêts et de niveaux de référence forestiers".

Pour ces raisons, et bien que les activités destinées à appuyer le MRV et les SNSF demeurent pour l'essentiel identiques, l'aide aux pays s'orientera de plus en plus vers la création de solides systèmes initiaux susceptibles d'être améliorés avec le temps mais également de fournir des estimations du carbone qui pourront d'emblée faire l'objet d'une MRV. De cette manière, les pays pourront prétendre à un appui financier au titre du Fonds vert pour le climat ou d'autres financements. Grâce à ces fonds, les pays pourront élaborer des activités de démonstration guidés par la conviction que ces activités étayeront et aideront la mise à l'essai de leurs efforts nationaux de REDD+, conformément aux dispositions de la REDD+ fixées par la CCNUCC. Au niveau mondial, les efforts viseront tout particulièrement à articuler et partager une large gamme d'outils gratuits susceptibles d'être employés, et adaptés si nécessaire, pour aider les différents pays accompagnés par le Programme et par d'autres initiatives. L'échange et la coopération Sud-Sud seront privilégiés, comme l'a déjà fait avec succès l'INPE-Brazil en matière de systèmes techniques et de partage régional d'expériences nationales en matière de SNSF, ou au Mexique qui dirige un échange Sud-Sud en Méso-Amérique.

Pour offrir son appui dans ce domaine, le Programme sera essentiellement guidé, conformément à la SNSF et à l'approche de la MRV présentée en 2013, par le contexte de la CCNUCC et par la mise en œuvre par étapes progressives de la REDD+, lesquels contribueront aussi à l'adoption d'approches de plus en plus pratiques afin de s'adapter aux opportunités nouvelles. Une attention plus grande sera en outre accordée à l'importance que revêtent les informations susceptibles d'être recueillies grâce aux SNSF, et à leur utilité dans la lutte contre les facteurs du déboisement, dans le cadre de synergies communes avec d'autres secteurs (comme l'agriculture) et des stratégies nationales de REDD+.

Le budget proposé pour le résultat 1 est de 5 740 245 dollars É.-U.

Résultat 2. Des systèmes de gouvernance nationale fiables et participatifs sont instaurés sous le contrôle des pays afin de mettre en œuvre la REDD+

Si le Programme ONU-REDD a été loué pour avoir fixé des normes de référence en matière de (i) processus participatifs ; (ii) consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause (FPIC) ; et de (iii) gouvernance de la REDD+², il est également entendu que les travaux doivent être organisés en fonction des besoins des pays et dans le respect des priorités stratégiques fixées par les pays en vue de lutter contre les facteurs du déboisement et de la dégradation des forêts.

Le Programme ONU-REDD est également conscient qu'il importe d'orienter davantage ses efforts en vue d'aider les pays à analyser ces facteurs et à prendre en compte les options stratégiques de lutte contre ces facteurs de manière inclusive, transparente et équitable. Des efforts pour aborder les aspects prioritaires doivent être consentis à un stade plus précoce du processus de préparation.

En s'inspirant des enseignements tirés à ce jour, il faut privilégier davantage l'aide aux pays en vue d'élaborer des versions préalables de stratégies ou de plans d'action nationaux fixant la démarche séquentielle pour aboutir à une action axée sur les résultats, aux mesures de gouvernance et au

² Comme l'a souligné à plusieurs reprises le rapport provisoire d'évaluation externe du Programme ONU-REDD, p. 35, 41 et 74.

nécessaire renforcement des capacités qui en découle. Ce processus doit être transsectoriel et entrepris de façon participative. Afin de répondre à cette nécessité, les activités révisées au titre de la réalisation 2.2 proposent d'améliorer la conception séquentielle de ces activités, en fonction des besoins des pays, et d'établir une aide à la gouvernance en partant d'une analyse des activités prioritaires de REDD+ et des facteurs connexes. Cette démarche sera effectuée à la lumière des évaluations des besoins des pays entreprises en 2014, et des informations tirées des enseignements fournis par les équipes régionales.

On s'attachera aussi à aider les pays à déterminer le champ et l'ampleur des politiques publiques susceptibles d'aboutir à une action axée sur les résultats, en prenant soigneusement en compte les points d'entrée les plus efficaces. Afin d'appuyer ces décisions, il importera d'évaluer les opportunités et les difficultés de gouvernance, notamment les besoins en termes de transparence et de responsabilité, de passer en revue les cadres juridiques et les processus de réforme en cours, les considérations liées à l'égalité des sexes, les systèmes de gestion des fonds transparents avec la contribution des divers secteurs, et la participation effective de la société civile et des populations autochtones, en s'inspirant des activités du résultat 4.

Les activités ont en outre été restructurées afin de répondre au nombre croissant de demandes formulées par les pays désireux d'obtenir une aide technique et un renforcement des capacités pour l'élaboration de cadres juridiques et de systèmes fonciers propices aux stratégies nationales de REDD+. Les capacités techniques du Programme dans les domaines des régimes fonciers et de la préparation juridique ont été renforcées, afin de lui permettre de dispenser un appui spécifique aux pays sur ces aspects primordiaux.

Plusieurs activités inédites sont proposées au titre de la réalisation 2.2 ; elles permettent d'appuyer l'analyse des activités pertinentes de REDD+ et des facteurs du déboisement et de la dégradation des forêts ; des options de politique publique et des solutions aboutissant à l'action axée sur les résultats ; des conseils pour l'élaboration des politiques et un appui technique concernant les circonstances nationales, des ajustements des NERF/NRF et l'élaboration d'outils pour l'exécution des stratégies et le fonctionnement des cadres de mise en œuvre. Ces activités ont été rassemblées dans la réalisation 2.2 bis.

Il conviendra de redoubler d'efforts pour tirer parti de l'expertise et des conseils en matière technique et de politique des différents organismes, et pour susciter des partenariats stratégiques avec les acteurs mondiaux, régionaux et nationaux. Les plans d'appui ciblé étant limités dans cette proposition budgétaire, l'appui technique et stratégique portera en priorité sur les actions entreprises dans le cadre des Programmes nationaux ou d'autres préparatifs en vue de la REDD+. En vertu de l'AAN 2015, l'appui technique et l'adossement seront également possibles pour les demandes d'appui ciblé en cours et planifiées jusqu'à la fin de l'année 2015.

En résumé, l'appui au titre du résultat 2 aidera les pays qui en font la demande à élaborer et classier prioritairement les stratégies et les plans d'action en vue d'évaluer et de corriger, par une approche itérative, les facteurs contributifs du déboisement et de la dégradation des forêts et leurs causes sous-jacentes liées aux régimes fonciers, à la gouvernance forestière et à l'équité hommes-femmes et sociale.

Le budget proposé pour le résultat 2 est de 5 848 859 dollars É.-U.

Résultat 3. Les systèmes nationaux de gestion du financement de la REDD+, régis par des principes de transparence, d'équité, de fiabilité et de responsabilité, sont renforcés.

Certaines des réalisations de ce résultat ont été réunies dans le résultat 2, d'autres ayant été repoussées à 2015 conformément au plan de travail et à la révision budgétaire de l'AAN 2013-2014, approuvés lors de la neuvième réunion du Conseil d'orientation. Le présent plan de travail et budget constituant un document sommaire, les deux réalisations différées n'y figurent pas.

Résultat 4. Les populations autochtones, les communautés locales, les organisations de la société civile et les autres parties prenantes participent réellement à la prise de décisions, à l'élaboration des stratégies et à la mise en œuvre de la REDD+, aux niveaux national et international

Grâce à son pouvoir fédérateur distinctif, le Programme ONU-REDD a grandement contribué à aider les organisations des populations autochtones et de la société civile à se faire mieux entendre au cours des débats sur les politiques forestières nationales et concernant la REDD+ à l'échelle mondiale. Grâce à ces travaux, les processus de REDD+ sont plus démocratiques et plus ouverts. Malgré ces avancées, la participation pleine et effective des parties prenantes exige des efforts continus et durables, et des progrès restent encore à faire. Il faut ainsi continuer de renforcer leur participation active dans la prise de décisions publiques, désigner plus clairement les communautés non autochtones et les aider à participer à la REDD+, et poursuivre les avancées en matière de droits fonciers et autres des populations autochtones et des communautés locales dans le contexte de la REDD+.

Une attention plus grande sera accordée au niveau des pays au renforcement des systèmes nationaux de représentation et d'engagement. Les travaux d'aide aux populations autochtones se poursuivront, tant important leur contribution à la REDD+ et tant elles ont été tenues historiquement à l'écart des décisions en matière forestière ; toutefois, l'accent sera également mis sur les communautés locales non autochtones, en privilégiant une définition plus claire de ces groupes de parties prenantes au niveau national et la création de moyens appropriés pour faire participer ces acteurs de première importance. L'engagement des parties prenantes dans les processus d'identification et de correction des facteurs du déboisement sera également privilégié, en étroite corrélation avec les activités du résultat 2. Un appui sera maintenu aux représentants au niveau international, conformément aux efforts du Programme en vue d'appuyer l'engagement de ses membres et de ses observateurs représentant la société civile et les populations autochtones.

Le Programme possède, par rapport aux autres entités multilatérales et bilatérales en faveur de la REDD+, un avantage comparatif largement reconnu dans la promotion d'une démarche axée sur les droits des PA et des autres communautés locales ; il a ainsi largement contribué à définir des concepts relatifs aux droits, notamment le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause (FPIC). Comme cela était mentionné plus haut dans le résultat 2, le rôle du Programme dans la définition et l'établissement de normes est l'une de ses plus grandes forces. Des travaux en amont pour aider les pays sélectionnés à définir et mettre en œuvre des principes et des démarches, par exemple en matière de FPIC et de règlement des plaintes, seront consolidés et offerts à davantage de pays partenaires. Le Programme continuera de passer en revue, d'affiner et d'effectuer à un rythme itératif cette démarche en 2015 et au-delà. Ces activités suivront de près et alimenteront les travaux menés plus largement sur les systèmes de garanties liés au résultat 5.

Après avoir posé les bases essentielles des principes, processus et mécanismes de la participation et du respect des droits durant ses cinq premières années d'appui aux pays en faveur de la REDD+, le Programme peut désormais mettre à profit son "infrastructure" pour l'engagement des parties prenantes et aider les pays, dans un deuxième temps, à s'attaquer à certaines grandes problématiques et ainsi préparer le terrain en vue de la REDD+. Le Programme aidera les pays à

aborder des questions sensibles mais cruciales, telles que les régimes fonciers, les approches axées sur les droits, la surveillance participative et l'application équitable des ressources de la REDD+, dans le cadre et le respect du calendrier de la stratégie ou du plan d'action national de REDD+ du pays. Les stratégies de lutte contre les facteurs prioritaires du déboisement doivent être choisies de manière participative, une place particulière étant faite à la manière dont peuvent être pris en compte les perspectives et les besoins des populations autochtones et des communautés locales.

Cet ambitieux corpus de travaux continuera d'aider les pays dans l'application des garanties imposées à Cancún, soit une "participation pleine et effective." À mesure que le Programme progresse, en se fondant sur une meilleure compréhension de l'engagement des parties prenantes et un consensus à ce sujet, autant de domaines que le Programme a contribué à établir dans les pays et au sein de la communauté de la REDD+, l'accent sera davantage mis sur un autre niveau de problématiques cruciales, liées aux facteurs du déboisement et aux droits.

Les travaux en matière d'engagement du secteur privé (réalisation 4.5, *Engagement du secteur privé dans la préparation à la REDD+ et obtention d'un large consensus des parties prenantes sur cet engagement*) ont été considérablement consolidés en 2014. La PNUE/Initiative Finance s'est associée au Programme du PNUD sur les Produits Verts afin d'associer le secteur privé comme source potentielle de financement de la REDD+, et pour aborder la question de la production agricole comme facteur primordial du déboisement. En 2014 et en 2015, les deux organismes élaboreront conjointement de nouveaux outils et analyses, lanceront des travaux dans cinq pays pilotes afin de faciliter l'élimination progressive du déboisement et de la dégradation des forêts dans les chaînes de distribution productives et financières. Cet effort conjoint identifiera (i) les incitations nécessaires, moyens d'action et conditions propices qui contribueront à faire adopter par les acteurs de la chaîne de distribution des pratiques agricoles dont la valeur est largement reconnue, et (ii) les instruments et mécanismes financiers susceptibles de détourner les financements et investissements du secteur privé des activités conventionnelles en faveur des activités d'exploitation durable des terres et la REDD+. Le financement de l'AAN pour 2015 permettra au Programme (i) de maintenir l'appui actuel dispensé aux pays partenaires pour l'engagement du secteur privé, notamment sous forme de tables rondes du secteur privé national dans trois pays partenaires supplémentaires en 2015, et en démontrant avec force l'argument économique de la REDD+, et (ii) d'ajouter une composante consistant à analyser les cadres d'incitation fiscale comme causes sous-jacentes possibles du déboisement. Cet accent mis sur l'engagement du secteur privé sera encore renforcé en 2015, lorsqu'il sera davantage corrélé avec le travail réalisé en vertu du résultat 6 ; il s'agira notamment de convaincre des avantages économiques de la REDD+, et de fournir un conseil technique sur les investissements liés à la REDD+ (dont ceux du secteur privé).

La REDD+ à assise communautaire, approuvée en 2013, donnera lieu à des travaux accrus en partenariat avec le Programme de micro financements du FEM. Des plans nationaux pour la CBR+ seront élaborés dans chacun des six pays pilotes, et les premières subventions de CBR+ devraient être octroyées fin 2014. À ce stade, aucun financement supplémentaire n'est sollicité pour 2015. La réalisation (4.6) correspondante est donc omise de la présente révision.

Le budget proposé pour le résultat 4 est de 3 039 211 dollars É.-U.

Résultat 5. Les garanties sont appliquées et respectées et les avantages multiples de la REDD+ obtenus

Les activités stipulées à titre indicatif dans le résultat 5 ont été révisées à la lumière de certaines considérations majeures : (1) la nécessité de donner suite aux commentaires formulés par les pays et aux réflexions internes au sein d'un Programme ONU-REDD suscités par les efforts de 2014 ; (2) la transition actuelle du Programme ONU-REDD, qui s'emploie à privilégier l'aide aux processus

nationaux de REDD+ afin de passer aux paiements axés sur les résultats, et (3) l'accent mis par le Programme sur l'aide offerte pour permettre aux pays de REDD+ d'être plus réactifs aux décisions de la CCNUCC qui les concernent, notamment le Cadre de Varsovie, afin que l'action en faveur de la REDD+ soit reconnue et puisse prétendre aux financements axés sur les résultats. Les trois réalisations au titre de ce résultat (5.1 sur la planification spatiale intégrant les avantages multiples, 5.2 sur les approches des garanties et les politiques, lois et règlements applicables, et 5.3 sur les systèmes d'information sur les garanties, ou SIG) poursuivent les mêmes objectifs : aider les pays à mettre en œuvre des activités de REDD+ peu risquées et donnant lieu des avantages multiples, et promouvoir l'apprentissage entre pays sur ces questions. Il est entendu que les travaux sur les garanties sociales et environnementales dans le cadre de l'AAN contribuent à faire mieux connaître les mesures que peuvent prendre les pays pour promouvoir et appuyer les garanties de Cancún ; toutefois, la mise en place opérationnelle de ces principes demeure délicate. Il importe d'appuyer l'application pratique des garanties de la REDD+ au niveau national ; cette nécessité sera au cœur de l'AAN aux pays dans ce domaine. Pour veiller à l'application pratique des garanties de la REDD+ et des SIG, la démarche d'aide offerte par le Programme dans ce domaine sera guidée par le contexte de la CCNUCC et contribuera à une mise en œuvre par étapes de la REDD+.

Le Programme ONU-REDD mettra en avant la manière dont les travaux sur les garanties tire parti de la lutte contre les principaux facteurs du déboisement et de la dégradation des forêts dans le cadre des stratégies nationales de REDD+, et dont ils y contribuent. Ces facteurs peuvent être employés comme critère de faisabilité pour sélectionner les actions de REDD+, tandis que les avantages et risques potentiels peuvent être identifiés et abordés au cours du processus relatif aux garanties, grâce à l'appui stratégique et à l'élaboration de systèmes d'information. L'appui à la planification de l'utilisation des terres pour la REDD+ peut prendre en compte les principaux facteurs et veiller à ce que l'emplacement de telle ou telle action de REDD+ soit choisi en tenant compte des risques et des avantages.

Les travaux sur le résultat 5 aideront les pays à élaborer des démarches sur les garanties et des systèmes d'information sur les garanties conformes à la stratégie ou aux plans d'action nationaux du pays en matière de REDD+, et conformes aux Cadre de Varsovie, et organisés dans un ordre approprié. L'examen des politiques, lois et règlements, et la sélection des indicateurs et des informations qu'il conviendra de recueillir, dépendront des facteurs que l'on s'emploie à éliminer, et seront proportionnels au champ et à l'échelle des actions axées sur les résultats entreprises. Les travaux porteront donc sur un meilleur ordonnancement des activités dans les processus nationaux, à commencer par une analyse des actions prioritaires de REDD+ et des facteurs correspondants, tandis que l'appui aux avantages multiples et aux garanties suivra au plus près cette analyse.

L'appui aux pays en matière de planification de l'utilisation des terres soulignera le travail collaboratif, mené entre le personnel technique ONU-REDD et les partenaires dans les pays, en vue de renforcer les capacités de planification spatiale pour la REDD+ et de dégager des informations pertinentes sur les options d'actions de REDD+ conformes aux garanties de Cancún, d'obtenir les avantages considérés comme prioritaires dans le pays, et de prévenir les risques importants. Ces efforts continueront de porter avant tout sur les risques et les avantages à la fois prioritaires pour le pays et pouvant donner lieu à une caractérisation spatiale. Les informations économiques concernant les valeurs des écosystèmes et les coûts des actions de REDD+ seront intégrées à mesure de leur disponibilité, dans le but d'obtenir une analyse spatiale plus exhaustive des coûts/avantages. L'emploi de logiciels libres de droit sera promu, à moins que les pays partenaires ne soient déjà engagés à recourir à des logiciels commerciaux de SIG. Dans les cas où une planification infranationale est en cours ou en attente, le modèle de la "formation des formateurs" peut utilement aider les institutions nationales à œuvrer avec plusieurs provinces dans leurs processus de planification de l'utilisation des terres.

En outre, dans le cadre du résultat 5, le Programme redoublera d'efforts pour tirer parti de l'expertise et des conseils en matière technique et de politique des divers organismes, et pour nouer des partenariats stratégiques à l'échelon mondial et régional avec d'autres initiatives et acteurs appuyant les garanties de la REDD+ et les systèmes d'information sur les garanties.

Le budget proposé pour le résultat 5 est de 3 763 830 dollars É.-U.

Résultat 6. La transition vers une économie verte et les stratégies et investissements de la REDD+ se renforcent mutuellement

À mesure qu'un nombre croissant de pays partenaires achèvent leurs Programmes nationaux et abordent la phase de mise en œuvre et d'investissement, il s'avère de plus en plus judicieux d'inscrire plus largement la REDD+ dans une transition vers une économie verte. Actuellement (au mois de mai 2014), les demandes d'appui ciblé pour la mise en œuvre en 2014 et 2015 ont été approuvées ou sont en cours d'approbation avec six pays partenaires (Équateur, Éthiopie, Kenya, Indonésie, Panama, Népal), sur divers aspects de l'économie verte, notamment : l'évaluation nationale des services écosystémiques forestiers, la mise à l'essai d'un système de comptabilité environnementale et économique (SCEE), l'intégration des efforts de REDD+ dans les cadres nationaux de développement durable et de planification, et l'analyse des cadres nationaux d'incitation.

Si aucun budget supplémentaire pour l'appui ciblé ne figure dans la présente demande au titre du résultat 6, le budget 2015 de l'AAN permettra de dispenser l'appui technique et l'adossement pour les demandes d'appui ciblé en cours et prévues et ce, jusqu'à la fin de l'année 2015.

Le Programme tirera en outre parti des résultats et des conclusions du rapport "*Renforcer le capital naturel : comment la REDD+ peut soutenir une Economie Verte*", en adaptant l'appui technique spécifique aux besoins des pays partenaires intéressés, notamment avec des investissements du secteur privé en faveur de la REDD+.

Le budget proposé pour le résultat 6 est de 1 376 235 dollars É.-U.

Résultat 7. Les connaissances du Programme ONU-REDD sont approfondies, gérées, analysées et diffusées pour soutenir les efforts de REDD+ à tous les niveaux

Un budget minimum a été fixé qui permettra de couvrir les activités de la plateforme de gestion des connaissances, en tirant parti des enseignements et de la coopération Sud-Sud. Ce résultat avait déjà fait l'objet d'un examen approfondi pour l'année 2014, pour que les connaissances et les bonnes pratiques soient assurément débattues, étayées et synthétisées et que les meilleurs enseignements sur la REDD+ soient accessibles pour favoriser l'apprentissage avant, durant et après les processus de REDD+. Il importera d'assurer la poursuite des avancées et la durabilité de la REDD+ en veillant à ce qu'une solide gestion des connaissances soit aussi possible en 2015 et ce, grâce à des investissements, sans pour autant nécessiter de nouvelles activités ou réalisations. Le Programme ONU-REDD continuera également d'envisager le rapprochement avec des partenariats stratégiques de partage des connaissances liés à d'autres institutions et organisations multilatérales œuvrant pour la REDD+, afin de tirer parti des expériences collectives, de créer un effet multiplicateur et de favoriser les échanges de connaissances dans l'intérêt des pays.

Le budget initial de l'Académie pour la REDD+ pour les activités en 2014 (réalisation 7.3.) a été approuvé par le Conseil d'orientation lors de sa onzième réunion. Au vu des observations des membres du Conseil d'orientation, aucun budget supplémentaire pour 2015 n'est sollicité à ce stade, jusqu'à l'achèvement du processus de conception de l'Académie pour la REDD+.

Le budget proposé pour le résultat 7 est de 1 140 685 dollars É.-U.

Résultat 8. Le secrétariat du Programme ONU-REDD fournit, avec efficacité et dans les meilleurs délais, des services aux pays partenaires du Programme ONU-REDD, au Conseil d'orientation et aux organismes de l'ONU

La révision indique le budget nécessaire pour permettre au secrétariat d'offrir ses services au Conseil d'orientation et à un nombre croissant de pays. Le secrétariat continuera de travailler en étroite coordination avec les organismes participants afin d'évaluer les demandes d'appui ciblé qui lui sont adressées ; d'accompagner les Programmes nationaux et les mécanismes de niveau 2, d'en surveiller et notifier les résultats et de partager les enseignements ; de faciliter les domaines thématiques communs aux organismes, de coordonner les travaux d'élaboration de la stratégie post-2015 du Programme ONU-REDD, qui s'inscriront dans un solide processus multipartite ; et de mettre en place dans l'ensemble du Programme un système de suivi, notification et évaluation axé sur les résultats. Le développement du Programme au-delà de 2015 (2016-2020) est le principal enjeu stratégique pour l'avenir. L'issue de l'évaluation du Programme pointera les voies à suivre, et la transition entre la stratégie existante du Programme et la stratégie actualisée pour la période post-2015 constitue un tournant majeur pour le Programme ONU-REDD dans son ensemble, ainsi que pour l'AAN. Le renforcement des partenariats et la création de nouvelles collaborations dans le paysage de la REDD+ demeurent une priorité.

Le budget proposé pour le résultat 8 est de 3 523 878 dollars É.-U.

Au total, la révision s'élève à 24 432 943 dollars É.-U., le tableau 1 illustrant la répartition par résultat de l'enveloppe budgétaire supplémentaire. En répartissant le budget total par catégorie d'appui, on observe que l'appui spécifique aux pays (adossement et appui ciblé) représente 48 pour cent, les fonctions d'appui international 28 pour cent et les services du secrétariat, parmi lesquels l'appui à la gestion des connaissances et aux communications, 24 pour cent (tableau 2). Comparé au [plan de travail et révision budgétaire 2014](#) approuvés par le Conseil d'orientation lors de sa onzième réunion, et au [plan de travail et révision budgétaire 2013-2014](#) approuvés lors de sa neuvième réunion, ce budget minimum garde le cap sur l'appui spécifique aux pays, qui représente néanmoins une proportion moins importante.

Le niveau du budget proposé pour 2015 est similaire à celui des années 2013 et 2014, conformément au *plan de travail et révision budgétaire 2013-2014 de l'AAN* présentés et approuvés lors de la neuvième réunion du Conseil d'orientation en 2012. Le tableau 3 indique le budget sur les trois ans (2013-2015) et sa répartition proportionnelle par résultat.

Tableau 1. Proposition d'allocation budgétaire de l'AAN, totale et ventilée par résultat (1-8), au titre du plan d'action et de la révision budgétaire 2015.

Résultat	Répartition du budget 2015 (dollars É.-U.)
1 : Les pays REDD+ disposent des systèmes et des capacités nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre de la MRV et du suivi	5 740 245
2 : Des systèmes de gouvernance nationale crédibles et participatifs sont instaurés afin de mettre en œuvre la REDD+	5 848 859
4 : Les populations autochtones, les communautés locales, les organisations de la société civile et les autres parties prenantes participent réellement à la prise de décisions, à l'élaboration des stratégies et à la mise en œuvre de la REDD+, aux niveaux national et international	3 039 211
5 : Les garanties sont appliquées et respectées et les avantages multiples de la REDD+ obtenus	3 763 830
6 : La transition vers une économie verte et les stratégies et investissements de la REDD+ se renforcent mutuellement	1 376 235
7 : Les connaissances du Programme ONU-REDD sont approfondies, gérées, analysées et diffusées pour soutenir les efforts de REDD+ à tous les niveaux	1 140 685
8 : Le secrétariat du Programme ONU-REDD fournit, avec efficacité et dans les meilleurs délais, des services aux pays partenaires du Programme ONU-REDD, au Conseil d'orientation et aux organismes de l'ONU	3 523 878
Total (dollars É.-U.)	24 432 943

Tableau 2.. Proportion de chaque catégorie d'appui rapportée à l'enveloppe budgétaire totale pour 2015.

RÉSULTATS	Catégorie d'AAN (% de la répartition du budget total)			
	Fonctions d'appui international	Appui spécifique aux pays	Secrétariat	Total
1 : Les pays REDD+ disposent des systèmes et des capacités nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre de la MRV et du suivi	15	85		100
2 : Des systèmes de gouvernance nationale crédibles et participatifs sont instaurés sous le contrôle des pays afin de mettre en œuvre la REDD+	32	68		100
4 : Les populations autochtones, les communautés locales, les organisations de la société civile et les autres parties prenantes participent réellement à la prise de décisions, à l'élaboration des stratégies et à la mise en œuvre de la REDD+, aux niveaux national et international	52	48		100
5 : Les garanties sont appliquées et respectées et les avantages multiples de la REDD+ obtenus	33	67		100
6 : La transition vers une économie verte et les stratégies et investissements de la REDD+ se renforcent mutuellement	36	64		100
7 : Les connaissances du Programme ONU-REDD sont approfondies, gérées, analysées et diffusées pour soutenir les efforts de REDD+ à tous les niveaux	28	3	69	100
8 : Le secrétariat du Programme ONU-REDD fournit, avec efficacité et dans les meilleurs délais, des services aux pays partenaires du Programme ONU-REDD, au Conseil d'orientation et aux organismes de l'ONU	0		100	100

Tableau 3. Allocation budgétaire totale et ventilée par résultat (1-8) pour la période 2013-2015.

RÉSULTAT	2013	% du budget total	2014	% du budget total 2015	2015	% du budget total
1 : Les pays REDD+ disposent des systèmes et des capacités nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre de la MRV et du suivi	5 342 485	23	5 728 755	24	5 740 245	24
2 : Des systèmes de gouvernance nationale crédibles et participatifs sont instaurés sous le contrôle des pays afin de mettre en œuvre la REDD+	5 977 263	26	6 003 816	25	5 848 859	24
3 : Les systèmes nationaux de gestion du financement de la REDD+, régis par des principes de transparence, d'équité, de fiabilité et de responsabilité, sont renforcés	Abandonné					
4 : Les populations autochtones, les communautés locales, les organisations de la société civile et les autres parties prenantes participent réellement à la prise de décisions, à l'élaboration des stratégies et à la mise en œuvre de la REDD+, aux niveaux national et international	1 620 585	7	1 763 966	7	3 039 211	12
5 : Les garanties sont appliquées et respectées et les avantages multiples de la REDD+ obtenus	4 144 886	17	4 152 668	17	3 763 830	15
6 : La transition vers une économie verte et les stratégies et investissements de la REDD+ se renforcent mutuellement	2 543 135	11	2 887 639	12	1 376 235	6
7 : Les connaissances du Programme ONU-REDD sont approfondies, gérées, analysées et diffusées pour soutenir les efforts de REDD+ à tous les niveaux	1 108 095	5	1 028 833	4	1 140 685	5
8 : Le secrétariat du Programme ONU-REDD fournit, avec efficacité et dans les meilleurs délais, des services aux pays partenaires du Programme ONU-REDD, au Conseil d'orientation et aux organismes de l'ONU	2 689 644	11	2 587 001	11	3 523 878	14
Total général	23 426 093		24 152 678		24 432 943	

4. CONCLUSION

Le plan de travail de l'AAN, assorti d'une enveloppe budgétaire d'un montant de 24 432 943 dollars É.-U. pour 2015, est résumé en annexe 1, les résultats et les réalisations étant précisés. Cette proposition de budget est considérée comme couvrant l'infrastructure technique minimale de l'AAN afin de maintenir l'appui à un nombre croissant de pays et d'autres parties prenantes, en privilégiant un appui qui permettra aux pays de se préparer à l'obtention des résultats.

Parmi les huit résultats, deux nouvelles réalisations figurent dans le plan de travail : la réalisation 1.3 *“Appuyer la préparation nationale de niveaux d'émissions de référence des forêts et de niveaux de référence forestiers (NERF/NRF)”* et la réalisation 2.2 bis *“Analyse des activités pertinentes de REDD+, des facteurs du déboisement et de la dégradation des forêts ; options et solutions de politiques publiques permettant de parvenir à des activités axées sur les résultats ; conseil stratégique et appui technique sur les particularités nationales et l'ajustement des NERF/NRF et création d'outils pour exécuter la stratégie et mettre en service le cadre de mise en œuvre”*. Les deux nouvelles réalisations, qui traduisent la détermination du Programme ONU-REDD à aider les pays conformément aux accords de Cancún et au Cadre de Varsovie, ont été ajoutées pour préciser le sens des éléments fondamentaux de la REDD+, comme l'illustre le diagramme figurant en introduction du présent document.

L'année 2015 étant une phase de transition et l'évaluation du Programme et les discussions concernant la nouvelle stratégie étant en cours, les autres détails de l'AAN restent conformes à la formulation d'ensemble du document [appui aux activités nationales de REDD+ \(AAN\) - cadre du Programme global 2011-2015](#) d'origine, et à l'[appui aux activités nationales de REDD+ : examen budgétaire 2013-2014 du cadre du Programme global 2011-2015](#).

Annexe 1. Révision consolidée du plan de travail et du budget de l'AAN pour 2015 (dollars É.-U.)

Appui aux activités nationales de REDD+-Programme global - plan de travail et budget 2015											
DOMAINES D'ACTIVITÉ 1-6											
Domaine d'activité 1 : MRV et surveillance											
Résultat 1 : Les pays REDD+ disposent des systèmes et des capacités nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre de la MRV et du suivi					T1	T2	T3	T4	Organisme responsable	Attribution des ressources (dollars É.-U.)	
Réalisations escomptées	Activités indicatives									Catégories budgétaires	Montant
Réalisation 1.1 Mise en place d'activités, d'outils et de méthodes pour la MRV et la surveillance	1.1.1 Appui à la coopération Sud-Sud pour le partage des informations et des outils et renforcement des capacités								FAO	Personnel et autres dépenses connexes	1 114 914
	1.1.2 Élaborer et appliquer des outils et des documents complémentaires en s'inspirant des enseignements tirés dans les pays pilotes REDD+ qui appliquent des systèmes de surveillance et de MRV de la REDD+									Fournitures, marchandises et matériaux	12 000
	1.1.3 Organiser des formations régionales (de formateurs) sur des aspects spécifiques des SNSF, notamment les équations allométriques et d'autres facteurs d'expansion de la biomasse, le développement de la composante télédétection/systèmes d'information géographique (TD/SIG) des systèmes nationaux de surveillance des forêts									Services contractuels	40 000
	1.1.4 Établir des SIG et des outils de télédétection et statistiques nécessaires à l'analyse des données étayant l'utilisation des forêts et des terres, et à la création d'outils logiciels et de logithèques en vue de créer un portail SIG en ligne afin de diffuser l'information et diffuser et partager les données									Déplacements	140 000
	1.1.5 Améliorer les démarches relatives aux inventaires forestiers, en partageant les expériences et les outils tout en s'appuyant sur les solutions existantes, afin de pouvoir réaliser des estimations des émissions de carbone, susceptibles d'être mesurées et notifiées									Frais généraux de fonctionnement	12 000

	1.1.6 Élaborer des outils afin d'appuyer la compilation de communications nationales et d'inventaires nationaux des GES pour le secteur forestier, en collaboration avec le projet CD-REDD et d'autres initiatives soutenues par le secrétariat de la CCNUCC							
	1.1.7 Incorporer les informations relatives à la REDD+ dans les systèmes connexes de surveillance de l'utilisation des terres afin de réaliser des synergies entre les exigences liées au suivi de la REDD+ et les besoins de surveillance plus larges concernant le développement durable, et les autres évaluations sur les GES du secteur foncier							
	1.1.8 Créer des activités régionales pour partager les expériences et diverses démarches pour l'élaboration de niveaux de référence et de niveaux d'émissions de référence (NR/NER)							
Coût total du Programme								1 318 914
Coûts indirects 7%								92 324
Sous-total								1 411 238
<i>Dans le sous-total du budget assigné à cette réalisation, répartition du budget (en %) selon les catégories d'appui :</i>								
Fonctions d'appui international								27%
Appui spécifique aux pays								73%
Secrétariat								
1.2 Appui technique à la mise en œuvre à l'échelon national et au renforcement des capacités	1.2.1 Appui à la formation et au renforcement des capacités institutionnelles au niveau des pays, plus particulièrement en ce qui concerne les dispositifs institutionnels et les besoins en planification (stratégies et plans d'action nationaux)					FAO	Personnel et autres dépenses connexes	2 492 596
	1.2.2 Appui à l'élaboration de méthodes adaptées aux pays et applicables à tous les outils de surveillance forestière (par ex. IFN, SNSF, inventaire des GES forestiers dans le LULUCF, etc...), notamment pas la fourniture de données géospatiales et satellitaires afin de soutenir les activités de suivi, ainsi que d'autres activités de MRV						Fournitures, marchandises et matériaux	22 500

	1.2.3 Proposer des activités de renforcement des capacités institutionnelles et des formations au niveau des pays, sur des aspects spécifiques des SNSF afin d'améliorer les estimations, notamment les équations allométriques et d'autres facteurs d'expansion de la biomasse						Services contractuels	67 500	
	1.2.4 Soutenir le développement par les pays de la composante TD/SIG des systèmes nationaux de surveillance des forêts, notamment la fourniture de données géospatiales et satellitaires afin de soutenir les activités de suivi						Déplacements	710 000	
	1.2.5 Établir une masse critique et une cohérence méthodologique dans tous les pays						Frais généraux de fonctionnement	13 500	
	1.2.6 Proposer des formations et des outils aux pays afin de renforcer leurs capacités à opérer des systèmes durables d'inventaire des émissions de GES et à élaborer des inventaires complets des émissions de GES, en collaboration avec des programmes internes connexes et des partenaires extérieurs, si nécessaire								
	1.2.7 Fournir un adossement technique aux pays partenaires du Programme ONU-REDD préparant des inventaires nationaux des GES dans le cadre de leurs communications nationales, en collaboration avec des programmes internes connexes								
	1.2.8 Encourager les partenariats régionaux pour renforcer les capacités des systèmes nationaux de surveillance des forêts (SNSF) et la MRV								
	Coût total du Programme							3 306 096	
	Coûts indirects 7%							231 427	
	Sous-total							3 537 523	
	<i>Dans le sous-total du budget assigné à cette réalisation, répartition du budget (en %) selon les catégories d'appui :</i>								
	Fonctions d'appui international							10%	
	Appui spécifique aux pays							90%	
	Secrétariat								

Réalisation 1.3 Appuyer la préparation de niveaux d'émissions de référence des forêts et de niveaux de référence forestiers (nouvelle réalisation)	1.3.1. Création d'une base documentaire compilant les expériences et les exemples pour l'élaboration des NR/NER					FAO	Personnel et autres dépenses connexes	559 705
	1.3.2. Appui à l'élaboration de NR/NER dans les pays						Fournitures, marchandises et matériaux	9 000
	1.3.3. Appui afin que soient mieux compris les procédures de présentation et d'examen des NR/NER à la CCNUCC						Services contractuels	27 000
							Déplacements	144 000
Coût total du Programme							739 705	
Coûts indirects 7%							51 779	
Sous-total							791 484	
<i>Dans le sous-total du budget assigné à cette réalisation, répartition du budget (en %) selon les catégories d'appui :</i>								
Fonctions d'appui international							7%	
Appui spécifique aux pays							93%	
Secrétariat								
Total au titre du résultat							5 740 245	
Domaine d'activité 2 : Gouvernance nationale de la REDD+								
Résultat 2 : Des systèmes de gouvernance nationale fiables et participatifs sont instaurés sous le contrôle des pays afin de mettre en œuvre la REDD+		T1	T2	T3	T4	Organisme responsable	Attribution des ressources (dollars É.-U.)	
Réalisations escomptées	Activités envisagées						Catégories budgétaires	Montant
Réalisation 2.1 : Systèmes fiables, participatifs et placés sous le contrôle des pays, afin d'analyser, d'évaluer et de résoudre les difficultés de gouvernance et de recueillir et partager les données en la matière	2.1.1. Recueillir toutes les informations disponibles sur la gouvernance forestière et identifier les aspects prioritaires de la gouvernance afin de résoudre les facteurs sélectionnés (dans le cadre des Programmes nationaux ou d'autres préparatifs en vue de la REDD+)					FAO, PNUD	Personnel et autres dépenses connexes	512 183
	2.1.2. Fournir un adossement technique et un appui stratégique aux évaluations participatives de la gouvernance en cours pour la REDD+, lesquelles sont financées dans le cadre des Programmes nationaux ou d'autres préparatifs en vue de la REDD+						Déplacements	95 000
	2.1.3. Fournir une évaluation de l'économie politique pour étayer les options et solutions de politiques publiques et mener des actions axées sur les résultats dans deux pays						Frais généraux de fonctionnement	6 000

	2.1.4. Rassembler des connaissances et partager les enseignements avec la communauté de pratique de l'EPG								
Coût total du Programme									613 183
Coûts indirects 7%									42 923
Sous-total									656 106
<i>Dans le sous-total du budget assigné à cette réalisation, répartition du budget (en %) selon les catégories d'appui :</i>									
Fonctions d'appui international									36%
Appui spécifique aux pays									64%
Secrétariat									
Réalisation 2.2 : Mise en œuvre de la préparation à la REDD+ renforcée à l'échelon national	2.2.1 Services de conseil technique et stratégique afin de soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de Programmes nationaux et les stratégies nationales REDD+					PNUD	Personnel et autres dépenses connexes		1 278 884
	2.2.2 Services de conseil aux pays partenaires du Programme ONU- REDD qui entrent dans les processus de préparation à la REDD+ (par ex. conception de feuilles de route de préparation à la REDD+)						Déplacements		122 500
	2.2.3 Fonctions d'assurance qualité pour les Programmes nationaux et appui cible						Frais généraux de fonctionnement		35 000
	2.2.4 Faciliter les échanges de savoirs Sud-Sud et soutenir le dialogue régional entre les pays du Programme ONU- REDD								
	2.2.5 Renforcer l'appui à l'intensification des capacités nationales de REDD+ dans la région du Bassin du Congo : 1) en créant des cadres de mise en œuvre solides et adaptés aux besoins nationaux en faveur de la REDD+ tout en appliquant une gouvernance forestière conçue aux niveaux des pays ; 2) bonnes pratiques en matière de registres de la REDD+ et de programmes d'allocation des avantages ; et 3) appui aux plans d'investissement pour la REDD+ et aux dispositifs de gouvernance des fonds de la REDD+ à l'échelon national								
Coût total du Programme									1 436 384
Coûts indirects 7%									100 547
Sous-total									1 536 931

Dans le sous-total du budget assigné à cette réalisation, répartition du budget (en %) selon les catégories d'appui :								
Fonctions d'appui international								10%
Appui spécifique aux pays								90%
Secrétariat								
Réalisation 2.2 bis : Les stratégies et plans d'action nationaux de REDD+ propres aux pays sont renforcés (nouvelle réalisation)	2.2.1 bis. Appui technique pour l'analyse des activités pertinentes de REDD+ financées dans le cadre d'un PN ou d'autres préparatifs en vue de la REDD+					PNUD	Personnel et autres dépenses connexes	1 278 884
	2.2.2. bis. Appui technique pour l'analyse des facteurs de déboisement et de dégradation des forêts						Déplacements	122 500
	2.2.3 bis. Options et solutions de politiques publiques permettant de parvenir à des activités axées sur les résultats						Frais généraux de fonctionnement	35 000
	2.2.4. bis Conseil stratégique et appui technique sur les particularités nationales et l'ajustement des NERF/NRF							
	2.2.5 bis. Création d'outils pour exécuter la stratégie et mettre en service le cadre de mise en œuvre							
Coût total du Programme								1 436 384
coûts indirects 7%								100 547
Sous-total								1 536 931
Dans le sous-total du budget assigné à cette réalisation, répartition du budget (en %) selon les catégories d'appui :								
Fonctions d'appui international								0%
Appui spécifique aux pays								100%
Secrétariat								
Réalisation 2.3 Les cadres juridiques relatifs aux forêts sont analysés et renforcés afin de mettre en œuvre les programmes et les stratégies REDD+ à l'échelon national	2.3.1 À la demande des pays, analyser systématiquement les cadres juridiques en vigueur au niveau national liés à la REDD+ dans des pays dont le nombre n'excèdera pas six, et identifier les insuffisances et les incohérences qui entravent la mise en œuvre de la REDD+, proposer des moyens pour intégrer les droits d'émission de carbone dans la législation nationale (notamment soutien à la consultation et à la coordination sur ces questions) et identifier les réformes législatives spécifiques qui pourraient être réalisées à court terme					FAO	Personnel et autres dépenses connexes	331 992

	2.3.2 Jusqu'à 6 pays mènent des processus participatifs pour formuler des recommandations visant à résoudre les insuffisances et incohérences juridiques, et pour renforcer et diffuser les travaux analytiques réalisés en 2012 et en 2013							Déplacements	60 000
	2.3.3 À la demande des pays, élaborer des dispositions relatives à la REDD+ à incorporer dans la législation sur les forêts ; jusqu'à six pays ont appuyé l'élaboration d'un texte juridique définissant les amendements à apporter ou une nouvelle législation applicable à la REDD+								
	2.3.4 Analyses juridique et économique de l'incidence des cadres réglementaires et fiscaux sur les chaînes logistiques de certains produits de base « à haut risque pour les forêts » dans trois pays								
Coût total du Programme									391 992
Coûts indirects 7%									27 439
Sous-total									419 431
<i>Dans le sous-total du budget assigné à cette réalisation, répartition du budget (en %) selon les catégories d'appui :</i>									
Fonctions d'appui international									37%
Appui spécifique aux pays									63%
Secrétariat									
Réalisation 2.4 : Capacités nationales nécessaires aux paiements fondés sur les résultats et aux systèmes participatifs de partage des avantages (SPA)	2.4.1 Adossement technique aux systèmes nationaux de financement de la REDD+ et aux incitations positives de la REDD+						PNUD	Personnel et autres dépenses connexes	605 207
	2.4.2 Élaboration d'orientations sur les bonnes pratiques, les enseignements et les cadres d'appui							Déplacements	35 000
	2.4.3 Contributions à l'échange de savoirs Sud-Sud dans le somaine des systèmes fiduciaires et des incitations positives en faveur de la REDD+							Frais généraux de fonctionnement	13 000
Coût total du Programme									653 207
Coûts indirects 7%									45 724
Sous-total									698 931
<i>Dans le sous-total du budget assigné à cette réalisation, répartition du budget (en %) selon les catégories d'appui :</i>									

Fonctions d'appui international									50%
Appui spécifique aux pays									50%
Secrétariat									
Réalisation 2.5 Appui à l'identification de politiques et de mesures connexes au niveau national (notamment afin de tenir compte des facteurs du déboisement et de la dégradation des forêts)	2.5.1 Appliquer et faire connaître les orientations et les outils existants afin de promouvoir une gestion durable des forêts					FAO	Staff and personnel cost	114 721	
	2.5.2 Appui à l'identification des politiques et mesures connexes au niveau national						Déplacements	100 000	
	2.5.3 Renforcer les capacités de coordination entre la REDD+ et le plan d'action FLEGT en ce qui concerne les processus de planification et les PFN (programmes forestiers nationaux)								
Coût total du Programme								214 721	
Coûts indirects 7%								15 030	
Sous-total								229 751	
<i>Dans le sous-total du budget assigné à cette réalisation, répartition du budget (en %) selon les catégories d'appui :</i>									
Fonctions d'appui international									29%
Appui spécifique aux pays									71%
Secrétariat									
Réalisation 2.6 : Risques de corruption liés à la REDD+	2.6.1 Conseil technique pour identifier la manière dont les risques de corruption peuvent faciliter une sélection de facteurs ; études approfondies dans deux-trois pays					PNUD	Staff and personnel cost	298 640	
	2.6.2 Adossement technique pour identifier les mesures nationales en faveur de la transparence et de la responsabilisation (prévues en vertu de PN ou d'autres préparatifs à la REDD+) qui contribuent à la lutte contre les facteurs sélectionnés et à l'application des options de politique publique sélectionnées						Déplacements	30 000	
	2.6.3. Faciliter le renforcement collaboratif des capacités pour mettre en œuvre ces mesures nationales en faveur de la transparence et de la responsabilisation						Frais généraux de fonctionnement	16 600	
	2.6.4 Partage des connaissances et une publication <i>leçons à retenir</i>								

Coût total du Programme										345 240	
Coûts indirects 7%										24 167	
Sous-total										369 407	
<i>Dans le sous-total du budget assigné à cette réalisation, répartition du budget (en %) selon les catégories d'appui :</i>											
Fonctions d'appui international										30%	
Appui spécifique aux pays										70%	
Secrétariat											
Réalisation 2. Fournir un appui technique afin de renforcer les capacités institutionnelles relatives aux régimes fonciers (en vue de lutter également contre les facteurs du déboisement et de la dégradation des forêts)	2.7.1 Soutien à la mise en œuvre des Directives volontaires, compte tenu de leur pertinence pour le renforcement de la gouvernance des régimes fonciers associée à la REDD+									Personnel et autres dépenses connexes	295 114
	2.7.2 Appui dans les pays pour renforcer les capacités institutionnelles dans le domaine foncier									Déplacements	30 000
	2.7.3 Examen des dispositions foncières en vigueur dans le pays, notamment des pratiques coutumières existantes										
	2.7.4 Ateliers de formation à destination des parties prenantes (dont les populations autochtones) en vue de susciter la sensibilisation et encourager une participation éclairée aux aspects politiques, juridiques, administratifs et opérationnels des problématiques foncières et de la REDD+								FAO		
	2.7.5 Procéder à des essais pilotes en vue de tracer une cartographie participative des régimes fonciers / des droits applicables à l'échelon local										
	2.7.6 Encourager les Points focaux ONU-REDD à assister aux ateliers nationaux et régionaux sur les Directives volontaires et sur les régimes fonciers										
Coût total du Programme											325 114
Coûts indirects 7%											22 758
Sous-total											347 872

Dans le sous-total du budget assigné à cette réalisation, répartition du budget (en %) selon les catégories d'appui :								
Fonctions d'appui international								43%
Appui spécifique aux pays								57%
Secrétariat								
Réalisation 2.8 : Participation des femmes dans les systèmes nationaux REDD+	2.8.1 Travaux de recherche documentés et partenariats visant à faire mieux comprendre la REDD+ et la dynamique hommes-femmes					PNUD	Personnel et autres dépenses connexes	35 000
	2.8.2 Faire une plus grande place à la problématique du genre dans le Programme ONU-REDD lorsque cela s'impose pour les processus de REDD+ ; s'appuyer pour cela sur la collaboration interinstitution, à des services de conseils et à l'engagement des parties prenantes						Déplacements	15 000
	2.8.3. Adossement technique permettant d'intégrer la problématique du genre dans les Programmes nationaux et/ou les stratégies nationales de REDD+							
Coût total du Programme								50 000
Coûts indirects 7%								3 500
Sous-total								53 500
Dans le sous-total du budget assigné à cette réalisation, répartition du budget (en %) selon les catégories d'appui :								
Fonctions d'appui international								50%
Appui spécifique aux pays								50%
Secrétariat								
Total au titre du résultat								5 848 859
Domaine d'activité 3 : Paiements REDD+								
Résultat 3 : Les systèmes nationaux de gestion du financement de la REDD+, régis par des principes de transparence, d'équité, de fiabilité et de responsabilité, sont renforcés							Résultat interrompu	
Domaine d'activité 4 : Engagement des parties prenantes								

Résultat 4 : Les populations autochtones, les communautés locales, les organisations de la société civile et les autres parties prenantes participent réellement à la prise de décisions, à l'élaboration des stratégies et à la mise en œuvre de la REDD+, aux niveaux national et international		T1	T2	T3	T4	Organisme responsable	Attribution des ressources (dollars É.-U.)	
Réalisations escomptées	Activités envisagées						Catégories budgétaires	Montant
Réalisation 4.1 : Les peuples autochtones, les communautés locales, les organisations de la société civile et les autres parties prenantes sont informés des processus, politiques et activités de REDD+ mis en place au niveau national et international	4.1.1 Octroi d'un appui technique aux activités des pays partenaires centrées sur l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies destinées à informer et consulter les parties prenantes des populations autochtones, des communautés locales et société civile sur la REDD+					PNUD	Personnel et autres dépenses connexes	333 879
	4.1.2 Fournir un appui technique aux activités des pays partenaires destinées à étayer, analyser et synthétiser les bonnes pratiques et les enseignements en matière d'engagement des parties prenantes						Déplacements	15 000
	4.1.3 Communiquer aux parties prenantes, partenaires et donateurs les bonnes pratiques, les enseignements et les positions et avancées du Programme ONU-REDD en ce qui concerne la participation des PA, des communautés locales et de la société civile						Frais généraux de fonctionnement	36 000
	4.1.4 Fournir un appui technique aux parties prenantes des PA, des communautés locales, de la société civile et du gouvernement, dans les pays partenaires, afin de faciliter l'échange d'informations et de connaissances entre toutes les parties prenantes							
	4.1.5 Aider les PA et les OSC membres du Conseil d'orientation à faire en sorte que les PA, les communautés locales et la société civile dans les pays partenaires sont informées des activités, procédures et des décisions du Programme ONU-REDD, et qu'il soit tenu compte de leurs avis.							
Coût total du Programme								384 879
Coûts indirects 7%								26 942
Sous-total								411 821
<i>Dans le sous-total du budget assigné à cette réalisation, répartition du budget (en %) selon les catégories d'appui :</i>								
Fonctions d'appui international								80%

	4.3.4 Fournir un appui technique aux activités des pays partenaires centrées sur l'élaboration et l'application des orientations nationales en faveur de la FPIC						Frais généraux de fonctionnement	24 000
	4.3.5 Fournir un appui technique aux activités des pays partenaires centrées sur la définition des régimes fonciers et sur les problématiques de droits des populations autochtones et des autres communautés locales							
Coût total du Programme								953 650
Coûts indirects 7%								66 756
Sous-total								1 020 406
<i>Dans le sous-total du budget assigné à cette réalisation, répartition du budget (en %) selon les catégories d'appui :</i>								
Fonctions d'appui international								0%
Appui spécifique aux pays								100%
Secrétariat								
Réalisation 4.4 : Les parties prenantes sont incitées à prendre part aux processus nationaux et internationaux de REDD+ et à les influencer	4.4.1 Fournir un appui technique aux activités des pays partenaires destinées à renforcer les capacités des PA, des communautés locales et de la société civile afin de leur permettre d'appréhender les processus de REDD+ et d'y prendre part, l'accent étant mis tout particulièrement sur les facteurs de déboisement et de dégradation des forêts					PNUD	Personnel et autres dépenses connexes	88 175
	4.4.2 Fournir un appui technique aux activités des pays partenaires conçues pour aider les PA, les communautés locales et les OSC dans les processus nationaux de REDD+ (par ex, création/renforcement des plateformes et réseaux de parties prenantes)						Déplacements	80 000
	4.4.3 Fournir un appui technique aux pays partenaires pour les aider à identifier les principales parties prenantes locales non autochtones et élaborer des méthodes appropriées pour faire participer ces groupes						Frais généraux de fonctionnement	48 000
Coût total du Programme								216 175
Coûts indirects 7%								15 132
Sous-total								231 307

Dans le sous-total du budget assigné à cette réalisation, répartition du budget (en %) selon les catégories d'appui :								
Fonctions d'appui international								80%
Appui spécifique aux pays								20%
Secrétariat								
Réalisation 4.5 : Engagement du secteur privé dans la préparation à la REDD+ et large consensus des parties prenantes sur cet engagement	4.5.1 Nouer un dialogue entre les parties prenantes et les organismes du secteur privé, notamment les institutions financières, au niveau national afin d'étudier les possibilités de soutenir les préparatifs de la REDD+ et la phase 2					PNUÉ	Personnel et autres dépenses connexes	648 808
	4.5.2 Réaliser et diffuser une analyse concernant le potentiel de l'engagement du secteur privé et les principaux obstacles à cet engagement						Déplacements	50 000
	4.5.3 Proposer des activités d'appui et de renforcement des capacités dans les pays partenaires, à leur demande, afin d'étudier les partenariats public-privé et les options d'investissement du secteur privé, avec la participation active des institutions financières (notamment l'Initiative financière du PNUÉ)						Transfers et subventions	501 192
	4.5.4. Préparer un solide plaidoyer économique dans trois pays en faveur de l'implication du secteur privé dans la REDD+, et élaborer des plans d'investissement en vue de la mise en œuvre de la REDD+						Frais généraux de fonctionnement	6 000
	4.5.5. Mettre au point une méthodologie pour la mesure de la "valeur à risque" cachée, associée à l'exposition directe ou indirecte au déboisement dans les portefeuilles institutionnels d'investissement en capital							
	4.5.6. Produire 3 notes d'informations écrites et 3 vidéos animées, dans de nombreuses langues, expliquant les rudiments de la fonction financière du secteur privé aux professionnels œuvrant en faveur de la REDD+.							
	4.5.7. Produire une série de notes d'informations analytiques expliquant de quelle manière les mécanismes de financements publics sont aptes à appuyer activement les activités de la REDD+, grâce aux contributions des institutions financières privées							
	4.5.8 Appui à la réalisation d'analyses et à l'élaboration de							

	plans de mise en œuvre dans trois pays sur l'intensification des financements à long terme pour les petits exploitants agricoles, y compris une évaluation des problématiques hommes-femmes								
	4.5.9 Réalisation d'une étude de faisabilité qui examine l'application du modèle des obligations à impact social à une éventuelle obligation à impact environnemental pour la REDD+ et les paysages forestiers								
	4.5.10 Création de trois indices boursiers "à déboisement net nul" alignés sur les indices traditionnels possédant une "empreinte forestière considérablement plus petite.								
Coût total du Programme									1 206 000
Coûts indirects 7%									84 420
Sous-total									1 290 420
<i>Dans le sous-total du budget assigné à cette réalisation, répartition du budget (en %) selon les catégories d'appui :</i>									
Fonctions d'appui international									31%
Appui spécifique aux pays									69%
Secrétariat									
Total au titre du résultat									3 039 211
<i>Domaine d'activité 5 : Garanties et avantages multiples</i>									
Résultat 5 : Les garanties sont appliquées et respectées et les avantages multiples de la REDD+ obtenus		T1	T2	T3	T4	Organisme responsable	Attribution des ressources (dollars É.-U.)		
Réalisations escomptées	Activités envisagées						Catégories budgétaires	Montant	
Réalisation 5.1 : Outils, orientations et appui aux pays permettant d'obtenir les avantages	5.1.1. Aider les pays à renforcer les avantages multiples sociaux et environnementaux de la REDD+, grâce à l'adossement technique					PNUE	Personnel et autres dépenses connexes		493 440

multiples	5.1.2. Élaborer et mettre à l'essai les outils et démarches contribuant à la prise de décisions pour la planification de l'utilisation des terres de manière à obtenir les avantages multiples des forêts dans le contexte de l'élaboration d'une stratégie nationale de REDD+						Fournitures, marchandises et matériaux	7 037
	5.1.3. Appui aux pays pour fixer la valeur économique des avantages multiples, laquelle sera prise en compte dans l'élaboration de la stratégie de REDD+						Déplacements	70 000
							Transfers et subventions	544 160
							Frais généraux de fonctionnement	25 000
Coût total du Programme								1 139 637
Coûts indirects 7%								79 775
Sous-total								1 219 412
<i>Dans le sous-total du budget assigné à cette réalisation, répartition du budget (en %) selon les catégories d'appui :</i>								
Fonctions d'appui international								19%
Appui spécifique aux pays								81%
Secrétariat								
Réalisation 5.2 : Appui aux pays afin de tenir compte des garanties et de les observer	5.2.1 Procurer aux pays un appui sous forme d'adossement pour mettre en pratique les garanties de la CCNUCC au niveau national, le cadre du Programme ONU-REDD orientant l'adoption des garanties par les pays					PNUE, PNUD	Personnel et autres dépenses connexes	702 391
	5.2.2 Poursuivre l'amélioration des outils et orientations utiles, notamment l'outil pour l'adoption des garanties par les pays (CAST) et l'outil d'identification des avantages et des risques (BeRT), et diffuser les enseignements tirés de l'appui spécifique aux pays pour employer ces outils						Fournitures, marchandises et matériaux	7 000
	5.2.3 Appui technique aux pays sur l'élaboration des politiques, lois et règlements (PLR) applicables aux garanties de la REDD+, sous forme d'ateliers participatifs et de séances						Services contractuels	100 000

	de travail collaboratives avec des experts nationaux								
								Déplacements	60 000
								Transfers et subventions	150 000
								Frais généraux de fonctionnement	25 000
	Coût total du Programme								1 044 391
	Coûts indirects 7%								73 107
	Sous-total								1 117 498
	<i>Dans le sous-total du budget assigné à cette réalisation, répartition du budget (en %) selon les catégories d'appui :</i>								
	Fonctions d'appui international								40%
	Appui spécifique aux pays								60%
	Secrétariat								
Réalisation 5.3 : Appui pour permettre aux pays de fournir des informations sur la manière dont les garanties sont adoptées et observées	5.3.1. Définir la démarche ONU-REDD afin d'aider les pays à élaborer des systèmes d'information sur les garanties destinées à permettre aux pays de présenter à la CCNUCC des informations succinctes sur les garanties							Personnel et autres dépenses connexes	892 970
	5.3.2. Adossement technique pour l'élaboration de systèmes nationaux d'information sur les garanties, sous forme d'ateliers participatifs et de séances de travail collaboratives avec des experts nationaux						FAO, PNUE, PNUD	Fournitures, marchandises et matériaux	5 000
	5.3.3. Organisation de débats et de manifestations d'information internationaux et régionaux, notamment des webinaires, afin de promouvoir le partage des enseignements sur la conception et la mise en œuvre de systèmes d'information sur les garanties							Équipements, véhicules et mobiliers, y compris amortissements	4 000

	5.3.4. Création de supports d'information qui mettent en évidence les enseignements tirés et les expériences des pays qui établissent des systèmes nationaux de garanties, notamment en appliquant des garanties et des SIG						Services contractuels	100 000
	5.3.5. Élaboration d'orientations à l'échelon mondial ou de documents-types optionnels que pourraient employer les pays pour mettre sur pied une structure et un format pour insérer dans les communications nationales des informations succinctes concernant les garanties, en collaboration avec d'autres programmes et initiatives internationaux						Déplacements	98 000
							Transfers et subventions	200 000
							Frais généraux de fonctionnement	33 600
Coût total du Programme								1 333 570
Coûts indirects 7%								93 350
Sous-total								1 426 920
<i>Dans le sous-total du budget assigné à cette réalisation, répartition du budget (en %) selon les catégories d'appui :</i>								
Fonctions d'appui international								39%
Appui spécifique aux pays								61%
Secrétariat								
Total au titre du résultat								3 763 830
<i>Domaine d'activité 6 : La REDD+, catalyseur de l'économie verte</i>								
Résultat 6 : La transition vers une économie verte et les stratégies et investissements de la REDD+ se renforcent mutuellement		T1	T2	T3	T4	Organisme responsable	Attribution des ressources (dollars É.-U.)	
Réalisations escomptées	Activités envisagées						Catégories budgétaires	Montant
Réalisation 6.1 : Démontrer la force économique de la REDD+	6.1.1 Compiler et diffuser les études de cas et les enseignements attestant le succès des incitations économiques et les mesures dissuasives afin de réduire le déboisement et la dégradation des forêts, et de faciliter la coopération Sud-Sud et l'échange d'expériences					PNUE	Personnel et autres dépenses connexes	284 128

	6.1.2 Établir des dialogues public-privé au niveau international (en associant notamment Forest Days, le FNUF, le COFO) sur le succès des incitations économiques et les mesures dissuasives pour réduire le déboisement et la dégradation des forêts, et sur la mobilisation des investissements publics et privés dans la REDD+						Fournitures, marchandises et matériaux	1 000
	6.1.3 Réunir des données probantes et des observations tirées de cas d'étude existants sur la transformation dans le secteur des ressources naturelles						Équipements, véhicules et mobiliers, y compris amortissements	3 000
	6.1.4 Guides et supports de formation sur le succès des paiements pour les services écosystémiques et des programmes d'incitation à la conservation						Déplacements	35 000
	6.1.5 Études des pays sur les débouchés et les contraintes en matière d'investissement en ce qui concerne les secteurs forestiers et de l'utilisation des terres, comme tremplis d'une transition vers l'économie verte						Transfers et subventions	100 000
	6.1.6 Faciliter la coopération Sud-Sud et les partenariats concernant les paiements pour les services écosystémiques et les stratégies d'investissement dans la REDD+						Frais généraux de fonctionnement	20 796
	6.1.7 Mettre sur pied un groupe d'experts international sur la REDD+ dans une économie verte							
Coût total du Programme								443 924
Coûts indirects 7%								31 075
Sous-total								474 999
<i>Dans le sous-total du budget assigné à cette réalisation, répartition du budget (en %) selon les catégories d'appui :</i>								
Fonctions d'appui international								29%
Appui spécifique aux pays								71%
Secrétariat								
Réalisation 6.2 :	6.2.1 Offrir une assistance technique et un appui au					PNUE	Personnel et autres dépenses	240 192

Conseils techniques à l'appui des options et des stratégies d'investissement nécessaires à la REDD+	renforcement des capacités sur les incitations économiques efficaces et les mesures dissuasives connexes visant à réduire le déboisement et la dégradation des forêts, et faciliter la coopération Sud-Sud							connexes	
	6.2.2 Soutenir la réalisation d'analyses approfondies sur les scénarios nationaux de participation en faveur d'une économie verte sur la base des stratégies REDD+, et communiquer les enseignements qui en sont tirés							Fournitures, marchandises et matériaux	1 000
	6.2.3 Informer régulièrement les pays sur le Fonds vert pour le climat et sur d'autres possibilités de financement de la REDD+							Équipements, véhicules et mobiliers, y compris amortissements	2 000
	6.2.4 Établir des liens entre l'étude sur l'économie des écosystèmes et de la biodiversité (TEEB), l'initiative sur l'économie de la dégradation des terres (ELD), et les initiatives connexes de renforcement des capacités en cours, et diffuser les données disponibles concernant de nouvelles méthodes d'évaluation et d'estimation							Déplacements	35 000
	6.2.5 Coordination et appui de façon à établir des liens au niveau du Programme entre l'économie verte et les processus nationaux d'élaboration participative							Transfers et subventions	50 000
								Frais généraux de fonctionnement	13 630
Coût total du Programme									341 822
Coûts indirects 7%									23 928
Sous-total									365 750
<i>Dans le sous-total du budget assigné à cette réalisation, répartition du budget (en %) selon les catégories d'appui :</i>									
Fonctions d'appui international									36%
Appui spécifique aux pays									64%
Secrétariat									
Réalisation 6.3 : Conseil et appui technique afin de lutter contre les facteurs du	6.3.1 Soutenir la mise en place de projets REDD+ pilotes et établir des liens entre ces projets et les marchés des droits d'émission de carbone, à la demande des pays partenaires						PNUE, PNUD	Personnel et autres dépenses connexes	350 454

déboisement et de la dégradation des forêts dans le contexte d'une économie verte	6.3.2 Étudier les liens du côté de la demande et du côté de l'offre concernant la production et la consommation durable de matières premières essentielles						Fournitures, marchandises et matériaux	5 000
	6.3.3 Compiler et diffuser les enseignements tirés						Déplacements	35 000
	6.3.4 Appui à l'élaboration de politiques et de mesures intersectorielles de la GDF en utilisant l'approche fondée sur les écosystèmes						Transfers et subventions	100 000
	6.3.5 Appui aux pays afin d'évaluer les politiques sectorielles (agriculture, exploitation minière, infrastructures, énergie et foresterie) et établir des plans complets visant à atteindre les objectifs de développement durable						Frais généraux de fonctionnement	10 000
	6.3.6 Étudier les meilleurs moyens de combiner incitations économiques, mesures dissuasives et mesures habilitantes pour lutter contre les facteurs du déboisement							
	6.3.7 Appuyer des stratégies conjointes à l'échelon national pour faire en sorte qu'aucun déboisement ne soit impliqué dans les chaînes logistiques : s'adresser aux acheteurs de matières premières (négociants, fabricants et détaillants) au niveau mondial							
	6.3.8 À la demande des pays, les aider à réduire le déboisement au niveau des chaînes logistiques productives, en créant et opérationnalisant des plates-formes nationales consacrées aux matières premières							
	6.3.9 Dispenser des conseils stratégiques et techniques sur la marche à suivre pour renforcer le cadre des politiques et la planification de l'utilisation des terres							
	6.3.10 À la demande des pays, préparer une estimation des éventuels éléments économiques susceptibles d'inciter les exploitants agricoles à réduire leur expansion dans les zones forestières							
	Coût total du Programme							500 454
Coûts indirects 7%							35 032	

Sous-total								535 486
<i>Dans le sous-total du budget assigné à cette réalisation, répartition du budget (en %) selon les catégories d'appui :</i>								
Fonctions d'appui international								43%
Appui spécifique aux pays								57%
Secrétariat								
Total au titre du résultat								1 376 235
TOTAL DOMAINES D'ACTIVITÉ 1-6								19 768 380
GESTION DES CONNAISSANCES ET SERVICES DE SECRÉTARIAT								
Résultat 7 : Les connaissances du Programme ONU-REDD sont approfondies, gérées, analysées et diffusées pour soutenir les efforts de REDD+ à tous les niveaux (encadrés/coordonnés par le secrétariat)						Organisme responsable	Attribution des ressources (dollars É.-U.)	
Réalisations escomptées	Activités envisagées	T1	T2	T3	T4		Catégories budgétaires	Montant
Réalisation 7.1. Création et amélioration des ressources et systèmes de gestion des connaissances	7.1.1 Mise à jour régulière et amélioration du site Internet du Programme ONU-REDD et d'autres plates-formes externes en ligne					PNUE, PNUD	Personnel et autres dépenses connexes	276 100
	7.1.2 Mise à jour régulière et amélioration de l'espace collaboratif en ligne du Programme ONU-REDD						Équipements, véhicules et mobiliers, y compris amortissements	2 500
	7.1.3 Établissement de documents-types internes et de bases de données, si nécessaire, y compris d'une base de données des spécialistes						Services contractuels	60 000
	7.1.4 Établissement et mise en œuvre d'une stratégie de gestions des connaissances au niveau de l'organisme						Déplacements	9 625
	7.1.5 Fournir un appui à la gestions des connaissances aux équipes régionales et aux équipes nationales						Frais généraux de fonctionnement	21 250
	7.1.6 Effectuer une estimation des besoins en services TI							
Coût total du Programme								369 475
Coûts indirects 7%								25 863
Sous-total								395 338
<i>Dans le sous-total du budget assigné à cette réalisation, répartition du budget (en %) selon les catégories d'appui :</i>								

Fonctions d'appui international								15%
Appui spécifique aux pays								
Secrétariat								85%
Réalisation 7.2 : Les savoirs relatifs à la REDD+ sont en permanence élaborés, adaptés et partagés sous différents formats innovants à des fins de formation, de plaidoyer, de promotion et de renforcement des capacités.	7.2.1 Constituer et diffuser des savoirs techniques en partageant des publications et des ressources, destinées aux pays partenaires et aux professionnels de la REDD+ (par exemple, brochures thématiques, fiches d'information, livrets sur les enseignements tirés, notes d'orientations, vidéos, modules d'apprentissage en ligne, formation en ligne et instruments divers, etc.)					FAO, PNUE, PNUD	Personnel et autres dépenses connexes	544 211
	7.2.2 Élaborer et diffuser les outils de communication des organismes à l'intention du public extérieur plus larges (rapport "Bilan annuel", publication "Les cas de réussite", bulletins d'information, fiches, témoignages, vidéos, annonces officielles, articles d'opinion, etc.)						Équipements, véhicules et mobiliers, y compris amortissements	2 500
	7.2.3 Organiser des événements internationaux, régionaux et nationaux à des fins de partage des savoirs et de promotion (en personne ou en ligne) sur des aspects relatifs à la préparation et à la mise en œuvre de la REDD+						Services contractuels	70 000
	7.2.4 Fournir aux équipes régionales et nationales un appui à la communication externe						Déplacements	9 625
	7.2.5 Répondre en temps utile aux demandes d'information internes et externes						Frais généraux de fonctionnement	70 250
	7.2.6 Élaborer des plans de gestion des savoirs et de renforcement des capacités, au niveau national, sur la base d'un pays par région							

	7.2.7 Tenir à jour une base des données sur les enseignements, organiser trois manifestations régionales d'échange des connaissances et étayer les enseignements au niveau national afin de tirer, partager et appliquer systématiquement les leçons de l'expérience des pays sur des sujets prioritaires en vue des préparatifs et la mise en œuvre de la REDD+							
	7.2.8 Évaluer les besoins de connaissances des pays, et revoir les processus de développement des supports d'information, la « bibliothèque » de ressources, et mettre en place des groupes d'experts pour répondre aux besoins des pays							
	7.2.9 Préparer au moins trois documents de réflexion sur des sujets d'actualité intéressant la REDD+, prévoir des consultations avec les pays en organisant des réunions régionales et mondiales et employer des objets virtuels et diffuser les résultats de ces actions							
	7.2.10 Examiner et mettre à jour les supports de connaissances pour appuyer le processus d'élaboration des Programmes nationaux							
Coût total du Programme								696 586
Coûts indirects 7%								48 761
Sous-total								745 347
<i>Dans le sous-total du budget assigné à cette réalisation, répartition du budget (en %) selon les catégories d'appui :</i>								
Fonctions d'appui international								42%
Appui spécifique aux pays								5%
Secrétariat								53%
Total au titre du résultat								1 140 685
Résultat 8 : Le secrétariat du Programme ONU-REDD fournit, avec efficacité et dans les meilleurs délais, des services aux pays partenaires du Programme ONU-REDD, au Conseil d'orientation et aux organismes de l'ONU		T1	T2	T3	T4	Organisme responsable	Attribution des ressources (dollars É.-U.)	

Réalisations escomptées	Activités envisagées						Catégories budgétaires	2015
Réalisation 8.1 Gestion efficace du secrétariat, et création de mécanismes généraux de coordination et d'assurance qualité, efficaces et efficients, entre les organismes	8.1.1 Examen du protocole d'accord du Programme ONU-REDD					TOUS	Personnel et autres dépenses connexes	447 517
	8.1. Poursuivre la révision du mandat du secrétariat						Équipements, véhicules et mobiliers, y compris amortissements	2 500
	8.1.3 Préparation du plan de travail et du budget du Programme ONU-REDD						Déplacements	61250
	8.1.4 Appliquer et favoriser les recommandations formulées à la suite de l'examen interne						Frais généraux de fonctionnement	21 250
	8.1.5 Faciliter les contributions interinstitutions ayant de grandes incidences sur le Programme							
	8.1.7 Proposer des services de secrétariat aux organismes et au Conseil d'orientation							
	8.1.8 Élaboration de la stratégie post-2015 sur la base d'un processus multipartite solide							
Coût total du Programme							532 517	
Coûts indirects 7%							37 276	
Sous-total							569 793	
<i>Dans le sous-total du budget assigné à cette réalisation, répartition du budget (en %) selon les catégories d'appui :</i>								
Fonctions d'appui international								
Appui spécifique aux pays								
Secrétariat								100%
Réalisation 8.2 Octroi d'une assurance qualité interorganisme aux Programmes nationaux	8.2.1 Coordonner l'appui interorganisme en faveur de l'élaboration, de la mise en œuvre et de la clôture des Programme national échu en 2013					TOUS	Personnel et autres dépenses connexes	523 721
	8.2.2 Préparer la documentation du Conseil d'orientation pour les Programmes nationaux						Équipements, véhicules et mobiliers, y compris	2 500

							amortissements		
	8.2.3 Elaborer et mettre en œuvre les orientations et les outils contribuant à une meilleur exécution des Programmes nationaux						Déplacements	24 500	
	8.2.4 Répondre aux interrogations des pays partenaires et des équipes des PN						Frais généraux de fonctionnement	21 250	
	8.2.5 Coordonner la prise en compte dans les Programmes nationaux des méthodes, des outils et des orientations formulés dans l'AAN								
	8.2.5 Tirer les enseignements et les expériences des Programmes nationaux afin de contribuer au Programme global								
	8.2.6 Organiser et animer les rencontres du groupe de travail sur la coordination des pays								
	8.2.7 Appuyer la mise en œuvre et la planification des programmes de niveau 2								
	Coût total du Programme							571 971	
	Coûts indirects 7%							40 038	
	Sous-total							612 009	
	<i>Dans le sous-total du budget assigné à cette réalisation, répartition du budget (en %) selon les catégories d'appui :</i>								
	Fonctions d'appui international								
	Appui spécifique aux pays								
	Secrétariat							100%	
Réalisation 8.3 Octroi d'une assurance qualité interinstitution pour l'appui aux activités nationales de REDD+ (AAN)	8.3.1 Examen du document cadre de l'AAN (2011-2015) et du budget correspondant						TOUS	Personnel et autres dépenses connexes 526 333	
	8.3.2 Traiter et suivre les demandes d'appui ciblé et favoriser la coordination entre organismes dans les demandes en cours							Équipements, véhicules et mobiliers, y compris amortissements 2 500	

	8.3.3 Coordination de l'exécution de l'AAN						Déplacements	24 500
	8.3.4 Coordination des groupes de travail thématiques du Programme global mis sur pied par le Conseil d'orientation						Frais généraux de fonctionnement	21 250
	8.3.5 Veiller à la coordination entre les activités du Programme global au niveau des pays et les Programmes nationaux							
	8.3.6 Organiser et animer les réunions thématiques et les équipes d'intervention / groupes de travail établis temporairement							
	8.3.7 Préparer les documents et les présentations du Conseil d'orientation pour l'AAN							
Coût total du Programme								574 583
Coûts indirects 7%								40 221
Sous-total								614 804
<i>Dans le sous-total du budget assigné à cette réalisation, répartition du budget (en %) selon les catégories d'appui :</i>								
Fonctions d'appui international								
Appui spécifique aux pays								
Secrétariat								100%
Réalisation 8.4 Le Conseil d'orientation, le groupe de stratégie et le groupe d'administration sont opérationnels et efficaces	8.4.1 Préparer et tenir deux réunions du Conseil d'orientation par an						Personnel et autres dépenses connexes	352 260
	8.4.2 Organiser une réunion conjointe avec le FCPF						Équipements, véhicules et mobiliers, y compris amortissements	2 500
	8.4.3 Assurer la coordination des communications intersessions et des décisions avec le CO					TOUS	Services contractuels	330 000
	8.4.4 Coordonner les groupes de travail du CO						Déplacements	169 000
	8.4.5 organiser les réunions du Groupe consultatif et du Groupe chargé de la formulation de la stratégie						Frais généraux de fonctionnement	21 250

	8.4.6 Préparer des rapports intérimaires à remettre au SG								
Coût total du Programme									875 010
Coûts indirects 7%									61 251
Sous-total									936 261
<i>Dans le sous-total du budget assigné à cette réalisation, réparation du budget (en %) selon les catégories d'appui :</i>									
Fonctions d'appui international									
Appui spécifique aux pays									
Secrétariat									100%
Réalisation 8.5 Mise en œuvre d'un cadre de suivi et d'évaluation fondé sur les résultats	8.5.1 Le cadre de suivi axé sur les résultats aux fins du Programme ONU-REDD est opérationnel					TOUS	Personnel et autres dépenses connexes	272 157	
	8.5.2 Élaboration d'un plan de travail annuel interinstitution et d'un cadre de suivi de l'AAN						Équipements, véhicules et mobiliers, y compris amortissements	2 500	
	8.5.3 Coordonner l'évaluation de la clôture des PN						Déplacements	24 500	
							Frais généraux de fonctionnement	21 250	
Coût total du Programme								320 407	
Coûts indirects 7%								22 428	
Sous-total								342 835	
<i>Dans le sous-total du budget assigné à cette réalisation, réparation du budget (en %) selon les catégories d'appui :</i>									
Fonctions d'appui international									
Appui spécifique aux pays									
Secrétariat									100%
Réalisation 8.6 Amélioration des partenariats extérieurs et renforcement de la mobilisation des ressources	8.6.1 Organiser des réunions conjointes avec d'autres initiatives multilatérales					TOUS	Personnel et autres dépenses connexes	346 106	
	8.6.2 Coordonner les approches avec d'autres initiatives multilatérales et bilatérales pour la REDD						Équipements, véhicules et mobiliers, y compris amortissements	2 500	
	8.6.3 Exécuter les activités et les plans relatifs à la collecte de						Déplacements	49 000	

	fonds								
								Frais généraux de fonctionnement	21 250
Coût total du Programme									418 856
Coûts indirects 7%									29 320
Sous-total									448 176
<i>Dans le sous-total du budget assigné à cette réalisation, répartition du budget (en %) selon les catégories d'appui :</i>									
Fonctions d'appui international									
Appui spécifique aux pays									
Secrétariat									100%
Total au titre du résultat									3 523 878
TOTAL GÉNÉRAL									
									24 432 943